

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administrations:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: 7461

REDACTION: Main 7460

A QUELLES CONDITIONS ?

Les journaux annoncent qu'à la suite de demandes faites par certains acquéreurs possibles, le ministère des Terres va mettre aux enchères quelques forces hydrauliques.

Lesquelles—et dans quelles conditions ?

Nous sommes payés pour nous méfier des desseins du gouvernement provincial. Après avoir pendant longtemps entendu qualifier de fous et de démagogues les malheureux nationalistes qui osaient réclamer la location aux enchères publiques de nos merveilleuses chutes, nous avons vu le gouvernement se rallier ostensiblement à cette théorie, mais la pratiquer de la plus hypocrite façon.

Nous avons vu, comme dans l'affaire du Rapide des Quinze, les enchères faites dans des conditions qui devaient nécessairement exclure—et qui de fait ont exclu toute concurrence réelle.

En sera-t-il ainsi cette fois, ou assisterons-nous à une opération conduite loyalement, dans l'intérêt public ?

Pour que la mise aux enchères soit justifiable et recommandable, il faut d'abord qu'elle soit réellement exigée par les nécessités du développement économique. Il faut ensuite qu'elle soit entourée de conditions qui sauvegardent l'intérêt public et qui assurent une véritable concurrence.

Conditions d'exploitation d'abord, qui protègent le public et le garantissent contre les spéculateurs qui veulent simplement s'emparer des forces hydrauliques pour en tirer le plus-value possible.

Conditions de publicité ensuite, qui fassent pénétrer la nouvelle chez tous les intéressés et qui mettent en œuvre toutes les énergies.

On n'achète pas une force hydraulique comme une paire de gants. Il faut le temps d'en faire examiner la puissance, d'étudier son utilisation possible, de grouper les capitaux nécessaires à sa mise en valeur.

Si l'on ne donne pas de délais convenables, il arrivera ce qui est arrivé maintes fois depuis dix ans dans les enchères du ministère des Terres: ceux-là seuls qui d'avance avaient fait examiner les terres ou les chutes seront en état d'enchérir, tous les autres seront écartés, et nous assisterons, sous couleur d'enchères publiques, à une simple transaction privée.

Le gouvernement se propose-t-il d'accorder des délais suffisants pour que sa marchandise soit connue et appréciée ? Se propose-t-il de faire une publicité assez grande et assez intelligente pour atteindre un grand nombre d'acquéreurs possibles ?

Nous ne tarderons pas à le savoir; mais cela dépendra peut-être, dans une large mesure, de l'opinion publique.

Si celle-ci reste inerte, le gouvernement pourra être tenté de suivre ses errements anciens. Si elle s'affirme, il y regardera à deux fois avant de heurter le courant populaire.

Nous sommes à la veille d'une nouvelle campagne électorale et le sort du cabinet Laurier peut inspirer à d'autres les plus salutaires réflexions.

Omer HEROUX.

LES IDEES D'UN CAPITAINE

M. le capitaine d'Hellencourt, autrefois de l'armée française, — et maintenant directeur du Soleil de Québec, — est plein de sollicitude à l'égard de la défense générale de l'Empire.

M. d'Hellencourt est un brave garçon, qui gagne son salaire à se payer la tête des Canadiens qui lisent le Soleil et croient que c'est vrai, parce que c'est imprimé.

Au fond, le capitaine se gausse de ses lecteurs comme du premier coup de hache qu'il a jadis donné dans les bois de l'Ouest, à l'époque où il y débûta comme colon.

Et, tandis que, dans toute la presse ex-ministérielle, les rédacteurs se plaignent du silence que gardent les ministres à l'endroit de la marine canadienne, M. d'Hellencourt, lui, a découvert que le cabinet Borden a formulé une nouvelle politique. M. d'Hellencourt est tant et si bien dans le secret des dieux qu'il sait même tous les détails du nouveau programme naval. Il fait bon parfois lire la prose de M. d'Hellencourt; elle n'est pas fatigante, et puis, M. d'Hellencourt a une plume si souple, — aussi souple qu'il avait l'échine, au temps de M. Laurier, et qu'il l'a encore, probablement, — que c'est un vrai plaisir de lui voir aligner des lignes et des lignes de mots absolument vides de bon sens. En voici un échantillon:

"Eh bien! ils l'ont trouvée la solution du problème marinier, et vous pouvez m'en croire, elle n'est pas dans un musée, elle est là!"

Savez-vous ce qu'ils ont imaginé, en fait de marine de guerre capable de défendre la Canada et de sauver l'Empire? D'utiliser les paquebots transatlantiques des compagnies desservant le St-Laurent.

Ne riez pas: c'est authentique, c'est officiel et la preuve en est que, déjà, les "pianola" du cabinet tory suent l'encre à grosse goutte pour démontrer combien géniale et mirifique, combien tonomiste autant qu'impériale, combien effective autant que peu coûteuse, est la proposition lancée par le cabinet Borden.

Rien de plus simple: le gouvernement accorderait une subvention annuelle pour tout nouveau paquebot transatlantique lancé par les compagnies de navigation, du moment qu'ils répondraient à certaines conditions, savoir: une vitesse donnée et l'obligation en temps de guerre de passer sous le contrôle du gouvernement, pour être employés comme croiseurs."

M. d'Hellencourt serait excellent garçon, s'il prenait la peine de nous dire où il a déterré cette nouvelle. Car personne, sauf les journaux ex-ministériels, n'a jamais entendu parler de ce projet, que nous ne discuterons pas, tout simplement parce qu'il n'en est pas question.

Certains journaux ont bien lancé

BILLET DU SOIR

ÉLÈVE DE GRAINDORGE.

Ce soir-là, le Cerele des Artistes Canadiens tenait une grande séance. Il avait invité le critique d'art du "Canada" à lui parler d'esthétique. Et, tandis que les artistes, assis à cheval sur leurs chaises, grillaient des cigarettes odorantes, le jeune et imberbe invité pérorait comme un paon qui fait la roue.

D'une voix aigrelette, il lança soudain cette longue tirade:

"Non, messieurs, il n'est pas dans le monde artistique de toile qui vaille l'étonnant Léonard de Vinci de cette femme illustre, madame Joconde. Molière a bien prétendu, dans son étude sur la vie du fameux sculpteur moderne Wagner, que la Fornarina de ce grand Italien vaut, comme oeuvre d'art, infiniment mieux que toutes les toiles anciennes et modernes; il a bien osé prétendre, dans sa critique du Dernier des Abencérages, de l'illustre statuaire Chateaubriand, que le sourire de la Fornarina vaut cent fois plus que la pose hiératique et mystérieusement calme de Léonard de Vinci; mais Molière ne s'y connaissait guère, en art véritable, au dire de ce maître de l'esthétique contemporaine, Sainte-Beuve. Et quand celui-ci nous cite l'exemple de Nietzsche, cet auteur exqu Coast de la Walkyrie tant admirée au Musée d'art du Square Phillips, qui contemplait des heures durant, au "Art Gallery" de Londres, la toile de madame Joconde, il nous rappelle comment, au dire des grands artistes du monde, Léonard de Vinci vaut toutes les Fornarina de l'univers."

"Il y a plus, messieurs. Nul chef-d'oeuvre de l'antiquité grecque, fût-ce l'Acropole qui rendit célèbre le fameux architecte Pirée, fût-ce même la Vénus du grand sculpteur Milo, dont on se demande pourquoi elle n'a pas de bras, — et c'est peut-être parce que le modèle de Milo était manchot, — nul chef-d'oeuvre de la vieille Rome, fût-ce même le hardi Télémaque de l'artiste gaulois Nélon, ne vaut cette toile de madame Joconde dont tout le monde artiste déplore amèrement la vente au fameux millionnaire Chantecleer, de Paris, et la disparition de la Pinacothèque de Berlin. J'ai vu, messieurs, dans cette ville d'artistes qu'est Pittsburg, une réplique admirable, par le fameux statuaire Ingres, de la Fornarina de Wagner. Et, six mois plus tôt, j'avais longuement médité, dans le silence d'une claire matinée de Berlin, devant le chef-d'oeuvre de cette illustre peintre, la Joconde. Mon impression cadre harmonieusement avec celle d'un éminent critique d'art, M. Adolphe Lanctôt, le peintre national sorcier; et je puis, ce soir, vous dire, artistes, que je n'ai de ma vie admiré de plus grand chef-d'oeuvre, au point de vue esthétique, que l'ouvrage si merveilleusement coloré de madame Joconde. Pour moi, c'est la synthèse admirable du génie latin, le plus artistique de tous, messieurs, que cette toile splendide, malheureusement inaccessible aujourd'hui à nos yeux si purs d'artistes épris de la beauté, qu'elle se révèle sous les traits mélancoliques de l'acquise Ursule Miroir, du grand maître Salambo-Flaubert, ou sous le masque merveilleusement tragique de l'Aiglon, du statuaire grec Gainsborough, devant lequel nous avons tous versé, messieurs, j'en suis certain, des larmes de profonde admiration et de connaissances mortellement atteintes par les flèches de ce Cupidon qu'est l'art immortel, éternel et maître du monde, ainsi que l'écrivait hier encore ce maître de la critique d'art, Georges Sand."

Pas un applaudissement ne s'éleva ce credo d'artiste. A peine si, dans un coin de la salle, un vieux rapin, dégoûté, semblait-il, du conférer, cracha méprisamment et murmura: "Ce type-là doit être un élève de Graindorge: je le reconnais à sa Vénus du sculpteur Milo."

JEAN-PAUL MILEAU.

Sur le Pont d'Avignon....

Sur cent-vingt-huit colonnes, la "Presse" en donnait hier quatre-vingt-onze à l'annonce. Il en restait trente-sept pour le lecteur.

Le "Devoir", sur quarante-deux colonnes, en donnait autant au lecteur que la "Presse". Lequel des deux journaux respecte plus l'abonné ?

Il paraît qu'il est encore question de creuser un tunnel sous la Manche.

Pourvu que quelque bon jingo n'aille pas s'imaginer que les Allemands vont entrer en Angleterre par là! Ça doit être la crainte de M. Graham, du "Star".

"On propose à la ville qu'elle suive un cours de natation", écrit la "Presse". Ça n'est pas plutôt à la ville

de se faire construire un bain ?

Un jeune avocat israélite écrit dans la "Gazette" que, lors des dernières élections, les meneurs libéraux dans

atteindre ces chiffres avant dix ans.

A la Gazette qui qualifie pareillement d'extrémistes ceux qui veulent que le Canada ait une marine de guerre sans s'occuper de ce qu'elle coûtera et ceux qui n'en veulent pas du tout, je rappellerai que sir John Macdonald invoquait comme un des principaux arguments en faveur du Pacifique les services que ce chemin de fer pourrait rendre à l'Angleterre pour le transport de ses troupes en cas de guerre.

D'autres ont fait du reste les mêmes déclarations, mais sir Wilfrid Laurier les a dépassées. J'en apporte tout de suite la preuve par cet extrait de son discours prononcé à la Chambre des Communes le 15 avril 1902:

"Je n'hésite pas à dire que je partage absolument les vues qui ont été exprimées plus d'une fois par sir Charles Tupper, à savoir que le Canada a fait pour la défense de l'Empire anglais par la construction du chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer Canadien du Pacifique, plus qu'il n'aurait pu faire en dépensant cet argent pour des armements."

Sans doute nous avons vu chez les politiciens et chez les journaux qui dépendent d'eux d'extraordinaires changements d'opinion (des revirements dit plus simplement le peuple), mais appuyé sur de telles autorités et j'en jurerais effer bien d'autres, je persiste à croire qu'il vaut mieux pour les intérêts de l'Empire et pour ceux du Canada surtout dépenser nos millions à l'accomplissement des immenses travaux que commandent le développement de notre pays et la mise en valeur de nos ressources de toute sorte que de nous jeter dans l'incertain, dans l'inconnu, comme écrivait en 1905 mon honorable collègue M. le sénateur L.-O. David.

J. H. LEGRIS

Louisville, le 2 novembre 1911.

LE MÉLANGE

Une pensée humide a tremblé dans vos yeux.

Qui fait de votre cœur une blanche victime?

Dites-moi la raison de cette peine intime

De votre mal, nous nous consolons tous deux...

Mais vous ne savez pas pourquoi vous êtes triste...

Rien ne vous a blessé et tout vous a souri...

Interrogez un peu votre âme, votre esprit!

Vous ignorez encore... et le chagrin persiste.

C'est ainsi. Nul ne sait le secret de son cœur.

Une larme, parfois, nous monte à la prunelle,

Qui vient du fond de l'âme, l'âme originelle!

Car tout bonheur humain est mêlé de douleur...

ALBERT LOZEAU.

LE COUT DE LA MARINE

Une lettre de M. le sénateur Legris

Nous recevons de M. le sénateur Legris la lettre suivante:

Monsieur le Directeur.

Vous avez reproduit mardi un article de la Gazette sur le coût probable de la marine de guerre du cabinet Laurier. L'article de la Gazette est basé sur les déclarations faites à la Jeune Lorette, après sa réélection comme ministre, par l'hon. Louis-Philippe Pelletier.

La Gazette ne met en doute ni l'exactitude ni le bien-fondé des paroles du ministre, mais elle s'étonne des sommes énormes qu'aurait coûté notre marine. Ce coût était pourtant facile à prévoir: il suffisait d'observer un peu ce qui se passe dans les autres pays du monde et de quelle façon s'y gonflent les budgets de la marine de guerre.

Et la Gazette ne doit pas ignorer non plus qu'en présentant aux Communes son projet de loi navale, M. Laurier en portait le coût annuel à \$3,000,000, et qu'un peu plus tard, lors de la deuxième lecture, il l'augmenta de \$425,000. L'amiral Kingsmill venait ensuite, dans un rapport officiel, évaluer à 7 ou 8 millions les sommes qu'engendrerait chaque année notre marine de guerre.

Mais, chez les ministériels et les impérialistes, on voulait évidemment diminuer la dose et dorer la pillule pour la faire mieux avaler par le peuple, car, en dépit de toutes ces déclarations, sir Wilfrid Laurier affirmait ensuite dans les réunions publiques (et je l'ai moi-même entendu), que cette marine ne coûterait chaque année que la bagatelle de trois millions, abaissant ainsi du million et quart son propre estimé.

Je crois sincèrement que j'étais dans le vrai quand je disais au Sénat qu'avant longtemps cette marine nous coûterait entre quinze et vingt millions par année. Et si l'ex-gouvernement avait été maintenu au pouvoir, les choses auraient tout de suite marché pour

qu'on a proposé le cours? Elle en aurait besoin, elle qui veut naviguer entre deux eaux politiques.

Le "Brantford Examiner" écrit: Des seize membres du ministère Laurier, MM. Templeman, King, Fielding, Oliver, et Graham étaient des journaux ou d'anciens journaux. Il n'y en a pas un dans le ministère Borden.

Ca n'est pas tout à fait exact. M. Pelletier fut longtemps rédacteur de la "Justice" et collabora ensuite à "l'Événement", de façon suivie. M. Monk a souvent donné des articles au "Canadien", puis au "Devoir". M. Nantel a dirigé la "Nation" de Saint-Jérôme. M. White, le ministre des finances, fut jadis l'employé d'un grand journal de Toronto. Et il y en a encore d'autres.

M. Gouin ne peut accorder de diminution de taxes. Et il a dû reconnaître hier que, n'était la subvention de six cent mille piastres qu'il reçoit annuellement d'Ottawa, les finances de notre province ne seraient pas brillantes.

Et c'est cet homme-là qui passe pour un homme pratique. Un homme pratique? Mais le "Gaulois" nous a déjà dit que c'est "Un pirate Normand."

Il paraît—c'est le "Herald" qui nous l'annonce—qu'un cochon va figurer dans la représentation de la "Bohemian Girl", au "Princess".

On dit que les aspirants sont nombreux. Ça se comprend: ça n'est pas tous les jours que l'animal cher à Mousquet monte vivant sur les planches.

Un journal écrit: "Les Polonais semblent avoir juré depuis quelque temps de rivaliser avec les Italiens pour mettre un peu en vedette dans notre cosmopolite ville (sic) leur présence parmi nous."

Le type qui a écrit cela se serait cru déshonoré s'il eût écrit "dans notre ville cosmopolite." Ça aurait eu trop l'air français.

Un jeune avocat israélite écrit dans la "Gazette" que, lors des dernières élections, les meneurs libéraux dans

UNE OPINION ANGLAISE SUR LA CRISE FRANCO-ALLEMANDE

Les revues et la presse françaises ne sont pas seules à se préoccuper de la crise (franco-allemande). La presse anglaise y trouve aussi matière à articles. Et si l'on réfléchit que, depuis l'entente cordiale, la Grande-Bretagne prend aux choses du continent un intérêt de plus en plus considérable, et que, dans cette crise, elle voit son allié de la dernière heure, la France, aux prises avec la rivale la plus dangereuse de la Grande-Bretagne, présentement, l'on conviendra qu'il est tout à fait légitime que le public anglais essaie de voir clair dans cette affaire du Maroc.

Les revues de Londres ont commencé depuis quelques semaines à exposer à leur public les conséquences de la politique que suit l'Allemagne, à l'heure présente, envers la France. Et c'est ainsi que, tout récemment, l'un des grands périodiques de Londres, la "National Review", publiait une étude anonyme, mais fort intéressante, sur les développements du conflit marocain et ses résultats probables. Cet article, écrit au point de vue anglais, renferme des théories auxquelles ne souscrirait pas les Français. Mais il est tout de même à noter, parmi ceux que les Anglais lisent dans leurs journaux et leurs revues.

L'auteur anonyme de la "National Review" commence par expliquer à ses lecteurs l'origine de la crise actuelle. Le port d'Agadir, où s'est passé l'incident qui a déterminé le conflit international, est fermé au commerce européen.

Cependant quelques Allemands y ont débarqué et se sont rendus agréables aux indigènes en leur faisant des cadeaux nombreux. Leur but, d'après la "National Review", — et il semble que tous les journaux français bien informés confirment cette information, — c'est d'accaparer en fait, au bénéfice d'une riche famille d'industriels westphaliens, les Mannesmann, tous les terrains miniers marocains, surtout ceux de la vallée du Souss. Et c'est pourquoi, depuis quelques années, la ligue pangermaniste de Berlin, publie des cartes de cette région, tandis que la presse allemande demande l'ouverture du port d'Agadir au commerce européen, sous la tutelle de l'Allemagne.

Une fois déjà, les chavirons de Berlin tentèrent d'intervenir au Maroc, à propos d'Agadir. Ce fut en décembre 1910. A cette époque, le commandant du croiseur français le Du Chayla, en croisière dans cette région, où il voulait empêcher la contrebande des armes, avait mis pied à terre à Agadir afin de conférer avec le caïd de l'endroit, à ce propos. Dès le douze décembre, au Reichstag, des députés interpellèrent M. de Kiderlin-Waechter, à ce sujet, mais il répondit que le gouvernement français n'avait aucune intention sur Agadir, il ne pouvait conseiller à l'Allemagne d'intervenir dans cette région. Ce n'était toutefois que partie remise.

Un peu plus tard, — en avril dernier, — le gouvernement français décidait, à la requête de Moulay-Hafid lui-même, d'intervenir afin de faire lever le siège de Fez, bloqué par des tribus insurgées. Le général Moirer rétablit l'ordre dans la région de Fez, mata les insurgés, nettoya les abords de la ville, et fit ensuite retraiter sa colonne dans la Chaouia, sans hisser le drapeau de France sur les monuments de Fez. Les Allemands avaient compté sur cette expédition pour trouver prétexte à leur intervention, mais les troupes françaises agirent si prudemment qu'elles respectèrent toutes les clauses de l'entente d'Algésiras, et, une fois de plus, l'Allemagne, prise au dépourvu, dut garder la paix.

Ses gouvernants, toutefois, veillaient, et cherchaient une ombre de raison de pénétrer officiellement au Maroc. Le premier juillet dernier, M. de Schoen, ambassadeur d'Allemagne à Paris, prévenait le ministre des affaires étrangères de France que la Panther, navire de guerre, venait d'embarquer dans la rade d'Agadir, et qu'elle y demeurerait jusqu'à ce que les indigènes protégés de l'Allemagne n'y fussent plus en danger, "c'est-à-dire indéfiniment" écrit le chroniqueur de la "National Review". Il fallut alors que les deux pays en vinsent à une série de négociations à ce propos. A quoi l'auteur de la "National Review" remarque, avec beaucoup de justesse, que "les Français parlent beaucoup de leur dignité et de leur honneur national, et cependant ils ont accepté que l'Allemagne négocie avec eux l'épée au poing, et même le poignard sous la gorge. Ils

n'ont pas exigé, comme condition préalable à toute négociation, que l'Allemagne rappelle ses vaisseaux d'Agadir; peut-être cette résignation leur coûtera-t-elle cher." M. de Selves, ministre des affaires étrangères de France avait pris, au début des négociations, une attitude plus courageuse que celle-là, mais le gouvernement républicain ne la soutint pas; et, à l'heure actuelle, des navires allemands stationnent encore dans le port d'Agadir.

Aujourd'hui, l'Allemagne tente de faire chanter la France, en lui disant: "Comment nous paieriez-vous pour que nous ne restions pas où nous sommes?" Car, à tout prendre, l'Allemagne n'a pas plus le droit que n'importe quelle autre nation européenne de vouloir régenter la région d'Agadir. Si elle a des sujets à y protéger, qu'elle charge son ambassadeur à Tanger de transmettre leurs griefs à l'inspecteur général de la police, au Maroc.

Ainsi que le remarque l'auteur de l'article que nous résumons, l'Allemagne semble devoir obtenir des Français des avantages considérables, dans l'Afrique, quoi qu'elle n'y ait aucun droit. Et il résume dans cette formule plaisante les prétentions de l'empire allemand: "Nous vous cédon le Maroc, qui ne nous appartient pas; vous nous rendez le Congo, qui vous appartient; Nous vous reprenons le Maroc." On voit quel marché de dupe les politiciens français se sont faits proposer, à Berlin. "Et le coup d'Agadir est seulement un coup d'essai," conclut l'écrivain anglais.

Il ne croit pas, du reste, que les Allemands puissent être des colonisateurs sérieux, en Afrique non plus qu'en Asie. Il ne leur reconnaît pas de capacité, sur ce point. Et il rappelle, au soutien de sa thèse, que les émigrants allemands, au lieu de s'en aller vers les colonies actuelles de l'empire, prennent depuis des années la route des États-Unis, du Canada, du Brésil et de l'Australie, où le terrain est déjà déblayé, et prêt à recevoir ceux qui ne se sentent pas des âmes de pionniers. "Si la France accorde à M. de Kiderlin ce qu'il a l'impudence de lui demander, écrit la "National Review", si elle lui abandonne le Congo français et ses droits éventuels sur le Congo belge, qui donc oserait affirmer que l'on verrait, en cinquante ans, cinquante Allemands authentiques s'installer pour tout de bon dans ces parages?"

En bon Anglais, qui ne conçoit guère que l'Allemagne puisse reconnaître d'autre rival sérieux, en Europe, que la nation et le gouvernement anglais, l'auteur de l'étude que nous analysons prétend que le but véritable de la diplomatie germanique, ce n'est pas d'enlever à la France de nouveaux territoires, en Europe ou en Afrique, mais bien plutôt de dénouer l'entente anglo-française, au bénéfice de l'Allemagne. "Quand la France l'a partie avec l'Angleterre, dit notre auteur, la fureur des Allemands ne connaît plus de bornes. Ils résolurent à tout prix de détacher les Français de l'alliance anglaise, et, pour cela, ils employèrent tous les moyens, tantôt flatteurs et caressants, tantôt, — le plus souvent, — injuriant, menaçant, provoquant, cherchant en un mot à intimider leurs voisins de l'Ouest, à les affoler, à leur faire comprendre que la vie leur serait désormais impossible jusqu'au moment où, lâchant l'Angleterre, ils entreraient, pieds nus et la corde au cou, dans le vasselage de la magnanime Germanie."

Cette théorie anglaise peut être surprenante; mais elle ne semble guère étayée. Et il est impossible que le conflit actuel, blessant au suprême pour les Français bien nés, puisse se dénouer comme le prévoit gravement l'auteur de l'étude de la "National Review", qui écrit en guise de conclusion à son travail: "Il faut que les Anglais apprennent à envisager froidement cette éventualité."

Les Français ne sont pas de cet avis. Un auteur, dans une revue de Paris, écrivait tout récemment, au sujet de cet article: "L'auteur en calomnie la nation française; quels qu'aient pu être ses aveuglements et ses fautes, elle ne se laisserait pas imposer cette honte suprême, elle ne se résignerait pas à cette déchéance définitive." Car, ne serait-ce pas, en somme, cent fois pis que l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne, que cette annexion déguisée de toutes les provinces françaises à un empire ennemi né sous les murs de Paris assiégé et mourant de faim?

PAUL MOREAU.

EN DEUXIEME PAGE:

M. Rodolphe Lemieux et la défaite, par Léon Trudeau.

Une interview sur la crise chinoise, par M. Bertrand.

LA REVOLUTION EN CHINE

Son caractère, son but, ses conséquences

Entrevue du R. P. Fonillet, S. J.

Un peuple de quatre cents millions d'hommes, réparti en des millions de petits États, est en train de accomplir la révolution politique la plus radicale sans précédent répandue de sang, ni même à l'attaque aux personnes directement. C'est presque incroyable. C'est vrai quand même et il serait assez curieux d'analyser ce mouvement révolutionnaire qui s'accomplit comme une révolution naturelle d'un peuple vers un progrès auquel le porte ses aspirations, et ses aptitudes.

La Chine est loin de nous, très loin de nous, autant par la distance que par les relations politiques sociales et commerciales.

Le Chine, on s'en est occupé très peu jusqu'à présent. La révolution qui s'accomplit ne saurait être appréciée un peu justement que par ceux-là même qui ont bien connu le pays et qui ont vécu là-bas et étudié sur place les mœurs, les habitudes et le caractère du peuple et qui ont été à même de voir les institutions que la révolution balaye aujourd'hui.

Nous avons rencontré le R. P. Fonillet, jésuite, qui fut de longues années missionnaire en Chine et en contact avec la jeunesse chinoise qui est à la tête de la révolution chinoise. Nous donnons ici quelques notes de cette entrevue très intéressante et très instructive.

Le mouvement a commencé à Hankow; c'est-à-dire en dehors de la portée de toute intervention européenne; à peu près 200 lieues de Shanghai.

Pour la raison très simple que les gros navires de guerre ne peuvent réagir à cause des rapides du fleuve Yangtze.

De plus, si l'on croit la rumeur, les organisateurs du mouvement auraient prévu les étrangers, missionnaires, commerçants, etc., qu'ils ne seraient nullement inquiétés au sujet de leurs propriétés et de leurs personnes.

Tout cela indique suffisamment que pour ne provoquer aucune intervention étrangère, on a été bien plus prudent que dans le mouvement de 1900 (dit des Boxeurs) où le foyer de l'insurrection se trouvait à Pékin, c'est-à-dire à la portée de tous les bateaux de guerre étrangers qui pouvaient y accéder par le fleuve. Ici, en réalité, les alliés sont venus à bout de ce mouvement révolutionnaire; et ont rétabli l'empire mandchou.

Le mouvement actuel a pour but précisément d'en finir avec la dynastie mandchoue qui règne depuis deux siècles et demi environ. (Dynastie des Mandchous) et de lui substituer un régime démocratique, parlementaire et républicain. Telle a toujours été, je crois, l'aspiration des Chinois proprement dits, qui n'ont jamais beaucoup sympathisé avec les Mandchous, race du Nord, qui a conquis la Chine, il y a plus d'un siècle, et qui ont renversé la dynastie des Ming dont la capitale était à Nan-King (capitale du sud).

Par esprit d'opposition, les Tsing ont établi leur capitale à Pé-King (capitale du Nord).

Le gouvernement chinois dont un enfant de 23 ans est le chef, n'a plus rien d'un peuple chinois. C'est un gouvernement vermoulu, qui ne répond plus en aspirations de la nation et qui se cramponne aux superstitions des institutions du passé malgré les tendances de la jeune Chine à les rejeter. Le pouvoir autocratique et absolu n'a pas évolué avec les autres éléments sociaux de la nation chinoise et il est arrivé un jour que les chefs du peuple dans le commerce, l'industrie, les relations sociales, diplomatiques et militaires.

J. C. O. BERTRAND.

DES AÉROPLANES POUR LA MILICE

Un officier de la milice canadienne dit que le gouvernement canadien projette de faire faire des expériences d'aviation

"Il est tout probable que le gouvernement canadien fera faire des expériences d'aviation pour aider aux exercices militaires, dans le cours de l'année prochaine," dit le Lt-Col. Manssall, commandant du service du génie dans la milice canadienne, qui était à l'hôtel Queen's, hier.

"Petawawa est peu propre aux expériences car la plaine est ondulée et couverte de souches. Je ne connais pas d'endroit aussi propice que la région plane qui s'étend entre Montréal et Ste-Anne."

Le Lt-Col. Manssall et le Col. Fiset arrivent d'Atlantic City, où ils ont représenté le gouvernement canadien au départ du dirigeable de Venman, pour la traversée de l'Atlantique, le 29 octobre, entreprise que le premier mécanicien de

mes politiques se sont trouvés placés comme d'eux-mêmes à la tête du mouvement civilisateur et avaient formé un courant d'opinion sur le progrès que le gouvernement ne peut plus contrôler, parce qu'il s'est mis de lui-même en dehors de la mentalité nouvelle. Le gouvernement ne conduit plus le peuple, mais le peuple mène le gouvernement.

Longtemps le chinois appelait l'étranger le diable d'occident, mais les nombreux étudiants chinois, au contact avec le diable d'occident se sont vite épris de la civilisation européenne. L'occident leur a transmis à leur tour à leurs compatriotes d'entourage, et le diable d'occident est devenu le modèle de la jeune Chine qui a enfin senti le besoin de tirer profit des ressources matérielles qui abondent sur son territoire. L'évolution s'est faite lentement, mais sûrement, et lorsque le pouvoir politique, par son régime de gouvernement superstitieux, s'est trouvé à mettre des entraves au développement intellectuel de l'esprit nouveau, le peuple des jeunes s'est réuni au centre de la Chine, loin de toute atteinte de l'étranger et a porté vers le nord la pensée irrésistible de ses opinions, de son idéal et de ses aspirations.

Ce n'est pas une rébellion, c'est une révolution dont le pouvoir rétroactif est lui-même responsable, et qui jusqu'ici ne saurait être mauvaise, parce qu'elle ne s'attaque pas aux personnes et ne lèse pas les intérêts des particuliers; mais se vise à un changement politique profond, nécessité par des conditions économiques que ne peut sauvegarder l'ancien régime.

Il est possible que des influences étrangères aient aidé jusqu'ici, la jeune Chine à mener le mouvement, si habilement conduit.

Il y a eu du sang de répandu, mais au total, on peut dire que la révolution a été assez bénigne et le respect de l'étranger comme celui des individus montre assez que la révolution n'est pas conduite par la haine ni les mauvaises passions.

On veut un gouvernement mieux adapté aux conditions économiques et politiques du pays.

L'attitude du pouvoir existant ne semble pas devoir prolonger cette lutte; il s'est empressé d'accorder la plupart des réformes demandées par la révolution.

Quelles seront les conséquences au point de vue religieux? Elles sont assez problématiques. On se tromperait étrangement, si l'on croyait le chinois très attaché à son bouddhisme. Pour lui c'est affaire d'habitude, pratique des anciens; le chinois se moque assez de son bouddha, il raisonne volontiers et assez profondément; il est sceptique au fond; mais son esprit s'ouvre assez facilement à la conviction et au raisonnement, et l'on ne saurait dire jusqu'à quel point ses habitudes religieuses seront ébranlées par la révolution politique qu'il subit.

Sur ce terrain, l'on ne saurait s'aventurer sans connaître les influences qui peuvent être en réalité très agissantes, mais qui ne se manifestent pas suffisamment.

Jusqu'ici on a eu l'exemple d'une révolution qui ne semble avoir pour but qu'un meilleur gouvernement politique, souhaitons qu'elle n'aille pas plus loin que le demande le progrès réel des conditions économiques et sociales.

L'on pourra s'étonner alors que le peuple chinois ait donné au monde l'exemple d'une révolution progressive où le sang ne se mêle pas aux réformes légitimes.

M. Rodolphe Lemieux et la défaite

C'était fête aux huitres, l'autre soir, au club libéral St-Louis.

Mais avant d'ouvrir les juteux mollusques, l'honorable Rodolphe entrebâilla les écailles souples de ses lèvres et laissa tomber... des perles. Les vieux sybarites du club et quelques blancs-becs les happèrent aussitôt. Seul Godfroi fit quelque peu la fine bouche.

Et donc Maître Rodolphe Lemieux, — pour la première fois, je crois, depuis le 21 septembre, — parla.

Naturellement, il développa le thème cher aux récents vaincus, thème sur lequel le Canada s'exerce aux variations les plus disparates depuis le jour fatal, sans égard à la cacophonie ni aux contradictions qui s'enchevêtraient dans le déploiement de son rouleau. Oui, Rodolphe parla enfin, — après tant d'autres! — des causes de la défaite.

Il le fit avec ampleur. Mais il ne permit pas de lui reprocher une omission volontaire. Mieux que personne il doit savoir que l'une des principales raisons de la défaite de son parti dans Québec a été sa propre impopularité, à lui, Rodolphe Lemieux; que sa fréquentation, que ses airs de matamore et de plénipotentiaire alternant avec ses attitudes de boxeur avaient indisposé le gros bon sens du peuple. La clairvoyance populaire sut bien découvrir sous ces dehors de comédien le pire qui avait renié sa langue et sacrifié les droits de ses frères dans l'Ouest.

Ce n'est pas bien, cela, Monsieur Lemieux. Vous auriez dû humblement avouer cette cause prépondérante de la défaite. Cela vous eût délecté dans le Pays et M. Bureau, qui actuellement ne dort pas sur un lit de roses, en eût éprouvé une joie intense, peut-être même du remords. Qui sait, si, pour vous relancer et ne pas se laisser vaincre par son ami de cœur, il n'abandonnerait pas fièrement un mandat qu'il détiend contre les lois du code de l'honneur, voire même contre le droit naturel; car il ne faut pas oublier que M. Bureau est lui-même la cause gravement négligée sinon coupable du fait que M. Normand possède une majorité réelle, est privé de la majorité légale et conséquemment de tous les biens moraux et pécuniaires qui s'en suivent.

Un autre grief, M. Lemieux, dans sa harangue, enfourcha comme d'habitude son dada de l'intolérance et, comme d'habitude aussi, lança sa pauvre bête dans des fondrières et s'embourba jusqu'au cou. Naturellement, il ne manqua pas de faire quelques caraboles autour des ultramontains et des castors.

"Nous vivons, dit-il, dans un pays où la diversité des croyances offre un aliment dangereux aux préjugés et aux passions. Toutes les croyances honnêtes ont droit au respect. Que dis-je! non seulement les croyances, mais les préjugés eux-mêmes ont droit au respect de tous."

Puis il entonne un hymne au parti libéral qui a toujours lutté contre l'intolérance personnifiée par les extrémistes des deux grandes provinces rivales.

Vraiment, si le parti libéral se fait le champion de la tolérance que prêche actuellement M. Lemieux, il est très malade.

Préconiser le respect de toutes les croyances ainsi que des préjugés, c'est demander à la vérité de s'incliner devant l'erreur, — ce qui est une absurdité en matière de science pure comme en matière de doctrine; c'est révoquer en doute que le catholicisme soit la seule vraie religion; c'est enfin verser dans l'indifférentisme religieux et professer une opinion condamnée par l'Eglise.

M. Lemieux aurait-il voulu par hasard parler du respect et de la tolérance envers les personnes plutôt qu'envers leurs croyances et leurs préjugés? Si oui, l'expression, figurant au compte rendu du Canada, a lamentablement trahi sa pensée. Elle exige une rectification.

Mais en supposant pour le moment que M. Lemieux ne veuille pas faire injure au bon sens et entende la tolérance dans le sens orthodoxe, comment se fait-il que lui et les journaux à sa dévotion ne cessent de la prêcher aux catholiques, si extrémistes, castors et ultramontains soient-ils?

N'est-ce pas là vouloir enfoncer une porte ouverte ou simplement calomnier à plaisir ses coreligionnaires, à la grande joie et au bénéfice des protestants? Oh! est, dans tout le pays, le catholique qui manifeste l'ombre même de l'intolérance envers les protestants? qui veuille les entraver et les molester dans la pratique de leur religion et de leurs croyances, dans le choix de l'enseignement à donner à leurs enfants et dans l'exercice de tous leurs droits de citoyens?

Donc, quels que soient la portée et le sens des constants appels de M. Lemieux et des journaux à la tolérance, ils sont inadmissibles; car ils dénotent soit manque de sens moral et patriotique; soit une attaque contre une vérité professée par l'Eglise ou une pure enluminure contre ses frères par le sang et par la foi.

Le magistrat administra une verte semonce à un journaliste qui, le jour de la sentence, raconta, dans son journal, les choses telles qu'elles s'étaient passées.

LEON TRUDEAU.

Offre Spéciale

DE QUELQUES

GRAM-O-PHONES

— DE —

PREMIERE CLASSE

Afin de faire de l'espace pour notre assortiment nouveau et très choisi pour les ventes d'automne, nous offrons certains instruments d'un genre plus ancien à un prix considérablement réduit. Ils sont tous de première classe et constituent une valeur exceptionnellement bonne pour le prix.

2 GRAM-O-PHONES (avec 6 chansons) \$18.00 chacun. Comptant seulement.

4 GRAM-O-PHONES (avec 12 chansons) \$25.00 chacun. Termes faciles.

4 GRAM-O-PHONES (avec 12 chansons) \$55.00 chacun. Termes faciles.

1 GRAM-O-PHONE (neuf) valait \$40.00, maintenant . . . \$30.00. Termes faciles.

1 GRAM-O-PHONE (neuf) valait \$50.00, maintenant . . . \$40.00. Termes faciles.

1 GRAM-O-PHONE (avec chansons et registres). Seulement \$50. Cabinet pour assortir.

Venez de bonne heure et faites votre choix car le nombre est limité.

Berliner Gram-O-Phone

CO., LIMITED

488 rue Sainte-Catherine Est

PRES DE LA RUE ST-ANDRE

LUNETTES ET VERRES

Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LUNETTES ET LUNETTES, YEUX ARTIFICIELS. Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

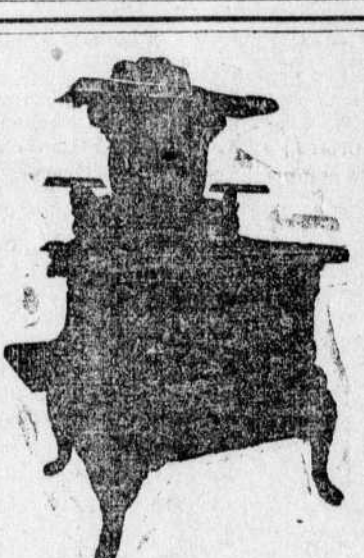
Consultations: A l'Hôtel-Dieu, de 9 h. à 11 h., excepté les mercredis et samedis; aux Salons d'Optique, de 9 h. à 11 h. Appointments par 714, Bell Est 2257.

Spécial: Instruments de photographie, marque "Ensign", ainsi que tous les accessoires et fournitures pour photographes amateurs. Une visite est toujours la bienvenue.

SALON D'OPTIQUE FRANCO-BRITANNIQUE

ROD. CARRIERE, HENRI SENEAL, OPTICIENS ET OPTOMETRISTES

205 et 207 rue Ste-Catherine Est, entre Ste-Elisabeth et Sanguinet.



Poêles en Acier

MARQUE L'ETOILE

Et toutes autres Marques

GLACIERES, TORDEURS, MACHINES A LAVER

Les meilleurs poêles ne sont pas nécessairement ceux qui ont été achetés chez les grands manufacturiers. Mes légères dépenses d'administration ne me permettent de vendre mes poêles, mes glacières et mes machines à laver à 20 pour cent MIEUX que les autres. N'achetez pas sans nous voir. Il y va de votre intérêt. Car ici vous obtiendrez satisfaction et bas prix.

JE DÉFIE TOUTE CONCURRENCE

SPECIALITE: — Réparations de poêles, machines à laver, Tordeurs, etc. Nous sommes les seuls qui réparons les machines "Godin".

D. ROBILLARD

Successeur de P. Saulnier & Cie.

1092 BOUL. ST-LAURENT.

Entre les rues Roy et Napoléon

Tél. Bell Est 619.

Son jugement

est renversé

LE JUGE LAURENDEAU RENVOIE UNE DECISION DU MAGISTRAT LANGTROT AU SUJET DU JEUNE DUBEAU.

Ubaldo Dubeau est maintenant un jeune homme libre. Le juge Laurendeau a rendu hier jugement déclarant nulle une sentence prononcée il y a dix jours contre Dubeau le condamnant pour vol à quatre ans d'école de réforme.

La raison pour laquelle le jugement du magistrat Langtrot fut renversé est que le jeune Dubeau n'a pas reçu, à la cour, toute la protection à laquelle son jeune âge lui donnait droit; que ses parents n'avaient pas même été prévenus de son arrestation et par conséquent qu'ils n'ont pas comparu pour leur enfant; que les procédures suivies dans la cause furent absolument irrégulières; le magistrat ayant ignoré complètement la manière de procéder à l'égard des jeunes délinquants. Pour tous ces motifs, le jeune Dubeau a été remis en liberté.

Dubeau avait été traduit devant le juge Langtrot pour avoir volé trois livres de beurre. Le père de l'enfant n'était pas en cour et la plainte n'avait pas été assermentée lorsque le garçon fut condamné.

Le magistrat administra une verte semonce à un journaliste qui, le jour de la sentence, raconta, dans son journal, les choses telles qu'elles s'étaient passées.

ANGUS CAXA, Prince.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

LOGEMENT A LOUER

Rue St-Georges, No 150, cinq appartements en parfait ordre. \$12.00. S'adresser, No 161 St-Georges.

CLAVIGRAPHIE

Une jeune fille canadienne-française connaissant le sténographe anglaise et française et la clavigraphie prendrait du travail le soir à la maison. S'adresser par lettre à Casier 60, le "Devoir".

JEUNE HOMME

On demande un jeune homme connaissant la sténographie et la clavigraphie, pour ouvrage de Bureau. S'adresser à Bournival & Cie, 333 rue Notre-Dame Est.

MEDECIN

On demande un médecin à St-Julien, comté de Wolfe. Pour renseignements, s'adresser au Rév. P. E. Brouillet, curé.

A VENDRE

A VENDRE

Magnifique cottage rue Delorimier, près l'église dans la plus belle partie, aussi quatre lots grève, Pointe-aux-Trembles, terrains à vendre ou à échanger à Outremont, pour propriété.

A VENDRE

Carrioles avec ressorts, pour charretiers, sleighs, pour laitiers, chariots pour bonniers, ainsi que tous genres de voitures, chez Urie Roy & Cie, 1141 avenue Papineau.

GAZELIERS, ELECTROLIERS

Gazeliers, électroliers, une branche de 59c, deux branches \$1.49 à \$3.49; 3 branches, \$2.49 à \$4.49. Appareils à gaz, 35c complet, appareils renversés, 49c. Le grand choix de globes. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal Est, coin Rivard. St-Louis 1049.

TABACS CANADIENS en feuilles

J. A. Forest, 180, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demandez ma liste de prix ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la maille. Tél. Bell Est 1487.

MEUBLES

Amberst Furniture Co. Grand magasin de meubles, tapis, papiers, etc., situé au No 1334 rue Amherst, est prêt à vous vendre ce dont vous avez besoin, à bon marché, com'ant, ou à conditions faciles. A. Paré, gérant. Cette annonce rapportée au magasin vaut 10 cents dans la piastre.

MEUBLES ET TAPIS

Quiconque désire acheter par versement: tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, peut s'adresser 29 Avenue du Parc. Commandes prises par téléphone. Est 2372. Lunettes ajustées sur tous les yeux, une spécialité.

MEUBLES

A vendre à grand sacrifice, un lot de meubles complètement neufs: poêles et fournaises. S'adresser entre midi et 2 heures ou 5 et 8 heures, le soir, à Bon Gohensky, 552 Sanguinet.

MEUBLES

Durant ce mois, nous vendons nos meubles: tapis, papiers, 20 pc. maille, etc., à 50% de réduction. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

AVEZ-VOUS des propriétés à Vendre ou à Acheter. Avez-vous des Terres à Vendre ou à Acheter. La place la plus sûre. Rod. Langlois, 45 Notre-Dame Est, chambre 65 et 59.

A VENDRE OU A LOUER

A louer ou à vendre, maison neuve, plain-pied, coin Duluth et St-Urbain. Conditions faciles. S'adresser N. Leclaire, 879 Sanguinet. Tél. Bell St-Louis 901.

A VENDRE OU A ECHANGER

Au Sault-au-Récollet, sur le bord de la rivière, à quelques minutes des tramways, propriété comprenant une bonne maison de pierre et dépendances, 55 lots formant, argents de terre. S'adresser 363 Rivard.

TERRAIN A VENDRE

Un terrain situé sur la première Avenue. Vendra bon marché à un prompt acheteur. S'adresser après 7 heures p.m. au No 1209 Cadieux.

PROPRIETES A VENDRE PAR

G. E. L. DESAULNIERS & FILS

714 rue Saint-Jacques

Bureau: 9 heures à midi

\$5,500 — Berri près l'Eglise St-Sacrement, 3 états, fournaise.

Comptant \$1,000.

NICOLET, maison, boutique de plombier, vente: cause de départ.

\$18,000 — Pie IX, près Ste-Catherine, 12 états, loués \$1,800, prendra des terrains en échange.

\$9,300 — St-Dominique, huit beaux états près Mont-Royal, loués \$1,000.

\$6,500 — St-Denis, trois beaux états. Comptant \$1,500.

\$10,500 — Berri, près l'Eglise St-Sacrement, six beaux états, avec fournaise. Comptant \$1,200.

\$9,000 — 5ème Avenue Viauville, 3 états, loués \$1,000. Comptant \$1,000.

\$6,200 — Agnès, St-Henri, près St-Jacques, 3 états, 32 pieds front.

\$6,350 — Montana, près Cherrier, 3 états.

Mont-Royal, \$5,000, \$10,000, \$12,500, \$16,000.

\$5,000 — Champlain, six logements.

\$5,000 — Marquette, 4 beaux états. Comptant \$1,000.

\$4,800 — Beauport, côte St-Paul, 4 états. Comptant \$800.

\$3,300 — St-Hubert, Boulevard St-Denis, deux états, loués \$100. Comptant \$800.

\$10,000 — Beauport, près Ste-Catherine, 3 logements, magasins.

\$5,000 — Dufferin, près Rachel, quatre états.

\$3,150 — St-Hubert, près Mont-Royal, 2 états. Comptant \$1,000.

Avec \$500 comptant, Chambard, 2 états, près Rachel; Lassalle, 2 états, près Marie-Anne; Bienville, 2 états; Rester, 2 états; Alma, près Beauport, 2 états.

Résidence 1186 Berri près Mont-Royal. Téléphone St-Louis 410.

À LOUER

EMPLOI DEMANDE

Dame, veuve, 45, connaît parfaitement la tenue d'une maison, demande position comme ménagère dans un presbytère, fournira les meilleures recommandations. Nulle objection de quitter Montréal. S'adresser: "Le Devoir", Casier 111.

Plusieurs logements à louer dans le centre de la ville, de 8 à \$22; magasin coin Saint-Norbert et Cadieux, ménage à vendre. S'adresser au propriétaire, 56 Saint-Norbert. Est 1508. 235-29.

DIVERS

ADOPTION

Madame Adeau Augustin, domiciliée 462 rue Moreau, donnerait en adoption sa fille âgée de 2 ans 1-2, à famille catholique.

ARGENT A PRETER

Nous réglons toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts, entrevue personnelle seulement. Demers et Moreau, Banque Nationale, 99 St-Jacques.

CHEVAUX TONDUS

Chevaux tondus. Faites clipper vos chevaux à l'électricité, chez Lamothé, 626 rue St-Paul, en arrière. Ayant deux machines, les clients n'attendent jamais, 20 ans d'expérience. Tél. Main, 2101.

CONTRACTEUR

Réparations générales de toutes sortes faites promptement chez A. L. F. Bouchard, contracteur, 14D, Notre-Dame de Lourdes, Est 3476; téléphone privé Saint-Louis 4597.

ON DEMANDE A ACHETER

Un coffre fort (safe) de seconde main, assez grand. S'adresser à J. A. Gauvreau, 445 Gifford.

CHEVAUX TONDUS

Allez faire clipper vos chevaux à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 rue Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306.

MANUFACTURE D'ARMES

CHASSIERS, pour toutes vos réparations d'armes et achats, adressez-vous à la maison directe. Cartes adhésives: F. Dupont, 121, rue Ontario Est.

EMPRUNT

Une communauté religieuse désire emprunter, vers le 1er avril 1912, pour couvrir de bienfaisance, la somme de \$40,000. S'adresser par lettre à Casier 22, Le "Devoir".

Machines à coudre

Nous recevons tous les jours de la manufacture Raymond leurs superbes machines à coudre que nous vendons aux prix les plus raisonnables. Ces machines sont recommandables pour leur solidité, leur magnifique fini, 611 Ste-Catherine Ouest.

Matériaux de Construction

Amiante, Chaux, Sable Mortier, Rochwall, Plâtre de Paris, Ciment, Briques, Poil Rouge à mortier, Tuyaux de grès, etc. Canada Lime & Builders' Supply Co., 128 r. Laurier, Est. Phone: St-Louis 1957 le soir, 928.

ON DEMANDE A ACHETER

du matériel d'imprimerie d'occasion. Ecrite en donnant des détails à R. Bédard, Boîte Postale 965 Montréal.

POELE EN AOIER

Assortiment complet de poêles

A black and white woodcut-style illustration of a woman in late 19th-century fashion. She wears a very large, wide-brimmed hat adorned with a large, dark, ruffled or feathered decoration on top. Her coat is long, dark, and heavily trimmed with fur along the collar, cuffs, and hem. She holds a large, matching fur-trimmed bag or shawl over her left arm. The illustration is signed with the number '6' in the lower right corner.

L'avenir des Trois-Rivières

Une interview du maire Normand

Cette ville sera bientôt l'un des plus grands centres de l'industrie textile au Canada

L'INDUSTRIE DE LA PULPE. — LE TRAMWAY

De tous les hommes d'énergie et d'intelligence forte que la dernière lutte électorale a mis en évidence, le docteur Normand, maire de la ville des Trois-Rivières, est certainement l'un de ceux qui captivent le plus l'attention de la province.

Quelque relativement jeune il est l'un des maîtres de la profession médicale en notre province; ses confrères l'ont élu et rélu président du conseil des médecins.

Eloquent, affable, prodiguant à tous les soins de son art et son inlassable dévouement il conquit l'affection de ses concitoyens et dissipa en peu d'années tous les préjugés enfantés par l'arrogance des luttes politiques dans ce comté.

Ses succès dans la profession médicale et son attitude indépendante et énergique dans les questions d'administration municipales firent germer l'idée de sa candidature à la mairie. Au mois de juin 1907 un terrible incendie détruisit toute la partie commerciale de la ville.

Tous comprennent que pour refaire la ville il fallait un homme énergique capable de maîtriser l'état anarchique du conseil municipal depuis quelques années.

Aux élections de juillet, le docteur Normand accepta la candidature en opposition au maire sortant de charge, M. F. S. Tourigny, aujourd'hui juge.

L'honorable Jacques Bureau qui prévoyait un futur adversaire dans la personne du Dr Normand se lança dans la lutte et tenta de l'écraser en faisant appel aux passions politiques des électeurs en grande majorité libéraux. Ce fut inutile, le Dr Normand l'emporta de haute main.

Rélu par acclamation en 1909, il fera cette année, le candidat soutenu par l'ex-avocat général et recueillait les trois-quarts du vote donné.

Candidat aux élections fédérales, il changea une majorité libérale de 1,400 en une minorité, mais il se vit frustré du fruit de sa victoire par l'incompétence d'un sous-officier rapporteur désigné par son adversaire.

Il en a appelé aux tribunaux demandant l'annulation de l'élection de son adversaire et sa déqualification.

L'on peut sans crainte prédire qu'à la seconde session de ce parlement il occupera un siège à la Chambre des Communes. Nul doute qu'il y apportera ce dévouement et ce talent qui ont fait grandir si rapidement sa ville.

L'autre jour, nous avions le plaisir de causer avec M. le docteur Normand et d'obtenir d'intéressants détails sur le développement de la ville trinitienne.

LES COMMUNICATIONS

"L'on peut, dit-il, faire dater de 1907 la marche ascendante de notre ville. Jusqu'à ce moment nous étions presque isolés et ne pouvions nullement servir de débouché à l'immense région du St-Maurice.

Aujourd'hui le chemin de fer de la Vallée du St-Maurice nous relie à Shawinigan, Grand-Mère et à tous les villages intermédiaires. Il n'existe plus pour les marchands de la région d'avantages à transiger de leurs affaires à Montréal plutôt qu'ici et le trafic a délaissé la voie de Québec pour adopter celle des Trois-Rivières.

Sous peu, la rive nord et la rive sud seront reliées par un service interrompu de bateaux traversiers. Il n'y a pas de doute que l'honorable M. F. D. Monk, accordera la construction d'un quai de protection contre les glaces à l'extrémité sud de la baie.

Ce qui sera relié à celui de St-Angèle et nous aurons ainsi, un quai à eau profonde. Un traversier de fort tonnage sera affecté au transport du fret amé par voie du grand-tron et du Delavare & Hudson.

Avec de telles communications, l'exploitation de la matière brute et l'exploitation des produits manufacturés deviennent d'une étonnante facilité.

LE TRAMWAY

Les citoyens ont décidé, dernièrement, malgré une violente opposition faite dans un but évidemment politique, la construction d'une ligne de tramway qui établira des communications plus rapides entre le quartier manufacturier de l'est et le quartier ouvrier résidentiel de l'ouest. Le service sera d'abord local; desservant les grandes usines mais on croit qu'il ne tardera guère à relier le Cap de la Madeleine et les paroisses avoisinantes.

LE PORT

Notre ville possède un magnifique littoral naturel qui peut recevoir les plus gros transatlantiques.

Actuellement, l'on construit de nouveaux quais et nous ne doutons point que le nouveau gouvernement nous en accordera d'autres.

Le site des îles à l'embouchure du St-Maurice, permettra à la Wayagame de construire des quais qui procureront le chargement direct de ses produits et élimineront les frais de manipulations si souvent onéreux.

LES FILATURES

Notre ville sera avant peu l'un des plus grands centres de l'industrie textile au Canada. Déjà la Wayabasso qui n'a terminé qu'une partie de ses usines emploie plus de quatre cents ouvriers. Les produits sont renommés par leur blancheur et leur solidité. L'un des plus remarquables est une imitation de la soie faite avec du coton, et si bien réussie que presque tous s'y trompent.

Les débuts de la Wayabasso ont été si encourageants que ses promoteurs se proposent de parfaire le plan initial en doublant l'usine.

Je dois vous faire remarquer que de cette compagnie dépend la Shawinigan Cotton Co., qui n'est en réalité qu'une succursale de la première.

Toute la matière brute est reçue ici et l'on en distrait la partie nécessaire à l'usine de Shawinigan. Une fois le produit manufacturé, on le renvoie ici où il est expédié aux clients.

Voulant utiliser ici même les produits de la Wayabasso, ses promoteurs ont fondé la Dominion Whitewear Co., Cette dernière compagnie s'occupe de la confection des sous-vêtements, d'ourrages en linon, etc. Elle emploie 200 ouvriers: 160 jeunes filles et 40 hommes.

Le même syndicat annonce pour 1913 la construction d'usines plus vastes que celles de la Wayabasso sous le nom de St-Maurice Valley Cotton Co. Elles fabriqueront les cotonnades, tricotons, et emploieront de 1,200 à 1,500 ouvriers.

"LA CANADA IRON CO."

Quelques étrangers, experts en ouvrages de fonderie, qui accompagnèrent une visite aux usines de la Ca-

nada Iron Co., me déclaraient que c'était l'un des établissements les plus complets qu'ils leur eut été donné de visiter au pays. Déjà quatre cents hommes y trouvent de l'emploi. Ce nombre augmentera bientôt par la création d'un nouveau département pour la fabrication des "semelles de frein" et des roues de char.

En se basant sur les progrès accomplis depuis 5 ans par cette compagnie et sur les améliorations prévues par ses directeurs, l'on peut assurer qu'elle doublera son personnel avant peu d'années.

LA WAYOGAMAC

Pour se former une idée de l'importance de la pulperie, qu'on achève d'édifier sur l'île Baptist, il faut aller visiter les travaux accomplis depuis le printemps.

Ses promoteurs ont acquis l'année dernière les vastes "limites" à bois de M. Alexander Baptist ainsi que sa puissante scierie.

Depuis cinq mois, 600 ouvriers n'ont cessé de travailler, changeant complètement l'aspect de l'île. Un quai construit du côté sud, permettra le chargement direct des transatlantiques.

La pulperie sera en opération dès les premiers jours de janvier.

On y fabriquera comme à Grand-Mère, de la pulpe et en plus différentes espèces de papier.

Aux usines mêmes 1,200 à 1,500 ouvriers et peut-être beaucoup plus, seront employés tandis que 600 bûcherons et 300 chevaux serviront l'hiver dans les chantiers.

La production dépassera, dit-on, de beaucoup celle des usines de la "Laurentide Pulp Co."

LE CAPITAL ETRANGER

L'action du capital étranger est des plus importantes et des plus propices à notre ville. C'est le facteur capital de notre développement. Déjà les journaux ont annoncé l'ouverture prochaine en notre cité d'une succursale de la banque Internationale.

Et ce n'est un secret pour personne que les capitalistes intéressés dans cette banque le sont aussi dans nos filatures et l'établissement de la Wayagame.

Tout prouve qu'ils considèrent Trois-Rivières une ville pleine de promesses et qu'ils sont décidés à accroître les capitaux qu'ils y ont déjà placés.

LA PROPRIETE

La valeur de la propriété augmente chaque jour. La hausse extraordinaire qui se manifesta dans la partie centrale lors de sa reconstruction se fait aujourd'hui sentir dans toutes les autres parties de la ville et plus particulièrement dans la partie avoisinant les usines.

Les lots à bâtir s'y font rares et les cultivateurs riverains du Cap de la Madeleine subdivisent leurs terres et les vendent.

LA POPULATION

Durant la dernière décennie, le chiffre de notre population s'est accru de 50 p.c. et nous espérons pour la prochaine décennie une augmentation beaucoup plus forte.

En 1900 notre ville ne comprenait qu'une seule paroisse, maintenant elle en comprend trois et on nous en annonce une quatrième pour la prochaine année.

AVENIR BRILLANT

Nul ne saurait contester que nous assistons à la mise en valeur de toute la ville baignée par le St-Maurice. Cette région renferme d'incroyables ressources forestières. Ses pouvoirs hydrauliques peuvent fournir une force motrice presque illimitée à un prix relativement minime. Notre ville est son débouché naturel. Nos voies ferrées permettent le transport des produits dans toute l'Amérique; la beauté de notre havre et ses facilités favorisent à un degré qu'on ne saurait retrouver ailleurs, le chargement des navires et l'expédition en Europe.

Notre ville domine toute la région qui s'étend entre Québec et Montréal: elle ne saurait avoir de rival.

Sous la poussée du capital français elle doit nécessairement devenir un important centre manufacturier et je serai grandement surpris si au prochain recensement elle n'est pas, par sa production industrielle et sa population, la troisième ville de notre province.

ETIENNE DESFORGES.

VISON CANADIEN
500 peaux de Vison naturel canadien sont en vente à moitié prix, 99c, \$1.95, \$2.95.

EUGENE VIAU, magasin départemental de l'Est, 1321 à 1329 Ste-Catherine Est, coin Dufresne.

Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

COMITE DES ARTS FEMININS, OU DES OUVRAGES DE DAMES.

Le comité des "Arts féminins, ou des ouvrages de dames" vient d'être créé dans la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, pour provoquer l'encouragement du travail féminin à domicile et pour faciliter la vente de tous les jolis travaux confectionnés à l'aiguille, au crochet, etc., par d'habiles "Artistes".

Il est bien entendu que ce comité est fondé dans le but d'ouvrir un débouché au travail féminin fait à la maison, et qu'il n'admettra à l'exposition et à la vente de décembre prochain, que des articles préparés par des femmes qui sont en dehors du commerce, afin de remplir exactement l'idée de sa fondation.

Tous ces travaux féminins comprennent les plus fines broderies, les plus délicates dentelles, les coutures les plus compliquées, comme les plus simples, et même les raccommodages; nombre de nos femmes empêchées par leurs devoirs familiaux, des désirs de commander une bonne "raccommodage" qui surveillerait pour elles, ces détails du linge, etc. Aussi voulons-nous profiter

de l'occasion de cette vente pour offrir un rapprochement entre employeurs et employées, et faciliter à nos travailleuses, l'occasion si souvent cherchée en vain de se créer des petits revenus, sans pour cela abandonner l'intérieur où leur présence est requise.

Nombre de dames et de jeunes filles seraient désireuses aussi de vendre leurs petits travaux, mais souvent, pour des raisons toutes personnelles, n'ont pas le loisir de le faire. Les articles de celles-ci seront donc offerts à un prix relativement élevé. Notre ville est son débouché naturel. Nos voies ferrées permettent le transport des produits dans toute l'Amérique; la beauté de notre havre et ses facilités favorisent à un degré qu'on ne saurait retrouver ailleurs, le chargement des navires et l'expédition en Europe.

Dans la série des articles de fantaisie pourraient s'insérer tous ces ouvrages obtenus par l'habileté féminine et qui n'appartiennent pas aux catégories citées ci-haut désignées.

Tous les articles devront être adressés ou portés à la Chambre 14 du Monument National (à l'adresse de Madame Bouthillier, la secrétaire) pour le mardi, 28 novembre prochain. Tout envoi devra contenir les noms et l'adresse de l'exposante, pour l'inscription dans les livres de la secrétaire; tous les articles exposés porteront sur l'envoi sur le numéro correspondant à leurs noms (tels que consignés dans les livres de la secrétaire) à leurs noms et à leur adresse, les exposantes joindront le prix de l'article mis en vente, — le plus bas prix.

Toutes les exposantes devront communiquer de vive-voix ou par lettre ou téléphone avec notre secrétaire, afin de bien connaître toutes nos conditions et s'y conformer exactement.

A l'œuvre donc, toutes nos habiles ouvrières, et faisons de cette exposition qui doit attester du talent et du goût des femmes de chez nous, un très grand succès.

LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES

(Incorporées par acte de la Législature Provinciale, 1906), 14 rue Church, Téléphone de l'école: Est 3703; téléphone de la directrice: Est 4447.

Lundi, à 10.30 a.m., cours de modes, 6 leçons, \$1.00.
Horaire des cours:
Mardi. — Cours de Cuisine, à 10 heures a.m. Prix d'entrée, 25c. Menu: I. Potage de rognons aux tomates; II. Poulet sauté à la Fermière; III. Gâteau à l'impératrice.

Mardi, 3 hrs p.m. — Cours de cuisine particulier aux sociétés féminines (Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste).

Jeu, à 10 heures a.m. — Cours de cuisine. Prix d'entrée, 25c.

Sellers-Gough

La plus Grande Maison faisant le Commerce Exclusif de Fourrures dans l'Empire Britannique

FOURRURES

D'une Qualité et d'un Style tout à fait Exclusifs

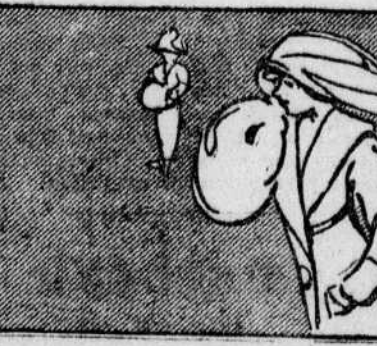
FOURRURE SELLERS-GOUGH — ce nom est synonyme de tout ce qu'on peut trouver de mieux en fait de belles fourrures — styles — qualité et valeur. Vêtements d'une coupe impeccable — faits des meilleurs tissus — et d'une confection qui est une garantie de leur durée. Fourrures distinctes à toutes les phases de leur fabrication — elles excellent sous tous rapports — d'un style exclusif — mais combinant toutes les dernières créations de la mode. Les modèles de Paris ont été modifiés de façon à répondre aux besoins du commerce canadien — tous sont très pratiques.

Les Fourrures Sellers-Gough sont d'une si bonne qualité que leur nom seul est une garantie de satisfaction, et vous pouvez les acheter pour moins d'argent et avec plus de confiance que celles de n'importe quel autre établissement.

The Sellers - Gough Fur Company Limited

Rues Ste-Catherine Ouest et St-Alexandre
MONTREAL - TORONTO

Marque de commerce



Profitez de ces Grandes Occasions dans les Meubles

Buffet (Side-board), en imitation de chêne, miroir biseauté, valeur \$18, pour	\$11.85
Table à extension, 6 pieds, avec 6 pattes. Valeur \$10, pour	\$6.45
Porte-chapeaux en chêne solide, miroir rond, biseauté, pour	\$15.00
Chaises bergantes avec bras, fini doré, de \$2.85, pour	\$1.95
Conchettas en fer émaillé, notre "Spécial" de \$3.75 pour	\$2.69
Sommier, (Spring), en bois, avec supports, double monture. De \$2.85, pour	\$2.19
Grande réduction sur tout sommier (Spring) monté en bois.	
Bureau, avec miroir ovale ou carré; biseauté; Lavabo; Conchettas le tout en imitation de chêne. Valant \$18 pour	\$12.49
5 chaises et 1 fauteuil en chêne solide. Bourré en cuir solide, pour salle à dîner. Valeur de \$28.00 pour	\$18.15
Set de salons "noirceux; fini acajou. De \$50 pour	\$34.90
Sofa-lit, couvert en velours de \$12.75 pour	\$8.45

DESROSIERS & BOUSQUET, 815-819 ave Mont-Royal

19 courant, pour recevoir cette petite pièce d'or qui a donné tant d'émulation et qui nous a favorisés d'une recette de \$305.92 pour la réserve de notre "Caisse de secours". Nous remercions très sincèrement les personnes qui ont si généreusement contribué de leur denier et assuré le succès de cette rade.

GRAND EUCHRE ET CONCERT LE 30 NOVEMBRE 1911

Les billets de euehre qui aura lieu le 30 courant à la salle Jeanne Mance sont maintenant en vente à 50 centimes; on pourra s'en procurer en s'adressant à la présidente. No. 71 rue Lagauchetière Ouest.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

Allez chez Jean Hudon, marchand tailleur, 29 rue Ste-Catherine Ouest pour un magnifique Complet ou Pardessus; vous aurez satisfaction.

Hôpital Sainte-Justine

Dispensaire au no 1107 avenue Dorimier, tous les jours à 10 heures a.m.
Tous les jours: médecine.
Lundi et vendredi: yeux, nez, gorge, oreilles.
Mardi: maladies de la peau.
Mercredi et vendredi: chirurgie.
Jeudi: dentiste.
Goutte de lait, distribution à 10 h.
Dispensaire Saint-Pierre, no 217 rue Visitation.
Consultations le mercredi à 3 heures.

Hôpital Notre-Dame

Les Dames Patronesses de l'hôpital Notre-Dame sont priées d'assister à l'Assemblée qui aura lieu à l'hôpital Notre-Dame, le mercredi, huit du courant, à trois heures de l'après-midi.

LA VIE SPORTIVE

SOYONS PRATIQUES

L'assemblée annuelle du National sera étonnante, déclarent certaines personnes, qui ajoutent qu'il se dira le huit novembre prochain, de grosses vérités.

Nous répondons qu'avant tout, il faut être pratique, et que l'assemblée du huit novembre 1911 ayant été convoquée pour faire l'élection annuelle des officiers et directeurs de l'Association, il ne faut pas quitter la salle, sans avoir atteint le but qu'on se sera proposé en y entrant. Plusieurs candidats seront sur les rangs pour chaque emploi, et d'avance nous savons que tous sont honorables et hommes d'affaires.

Il faudra cependant examiner le passé et la compétence des candi-

dates au point de vue sportif, avant que de donner son vote pour celui-ci ou celui-là. Il faudra sans doute se demander si tel homme d'affaires ou tel sportsman pourra consacrer pour le National, un temps suffisant, pour la bonne gouvernance de l'Association. Il faudra se demander si en confiant la présidence de l'Association à un homme dont l'entourage n'aura à offrir au National qu'un peu de renommée, on ne s'exposera pas à voir les destinées de l'Association livrées au sort d'un seul homme.

Que les membres à vie du National étudient à loisir les qualités de chaque candidat et qu'ils élisent ensuite le groupe qui amènera le National à ses destinées.

JACQUES CANAYEN.

Derniers résultats du Turf

Un jockey à Jamestown pilote trois gagnants. — V. Powers, côté de 1.38 à 1 remporte la seconde course à Latonia

Jamestown, Va., 3. — Le Jockey McCahey s'est distingué cet après-midi en pilotant trois vainqueurs qui battirent les favoris de leurs courses. Montclair a gagné le handicap Loran.

Voici le résultat détaillé des courses:
1ère course, 5 furlongs. — 1er Spin, 108, McCahey, 5 à 1, 3 à 1, 3 à 2. 2e Doct Worth, 105, Gordon, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5; 3e Double Fave, 106, Daggar, 3 à 1, 1 à 2. Temps, 1:08.
2ème course, 1 mile 70 verges. — 1er Vihalla, 147, Allen, 7 à 5, 3 à 5, 2 Black Bridge, 147, Baffel, 6 à 1, 2 à 1. 3e Sir Watson, 130, Williams, 6 à 1, 2 à 1. Temps, 3:31.
3ème course, 5 furlongs. — 1er Coming Coon, 114, Peak, 5 à 1, 2 à 1, 3 à 5. 2e Gift, 111, Nolan, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1. 3e Sunlike, 114, Gordon, 5 à 1, 2 à 1, 7 à 10. Temps, 1:02.
4ème course, 1 mile 70 verges. — 1er Jock Ellis, Senator Sparks, John Robert, George Oxnard, ont aussi couru.

5ème course, 1 mile 70 verges. — 1er Stinger, 112, Kennedy, straight \$2.20, place \$2.70, show \$5.90; 2e Governor Gray, 114, Dugan, place \$2.70, show \$2.20; 3e Leannee, 105, Goose, show \$2.20. Temps, 1:45.5. Mary Davis, vis, ont aussi couru.
6ème course, 1 mile 70 verges. — 1er Billy Paxton, 97, Turner, straight \$2.10, place \$2.70, show \$5.90; 2e Ramazon, 100, Goose, place \$6.40, show \$4.00; 3e Eva, 97, Forsythe, show \$2.50. Temps, 1:45.5. Barn Dance, Charlie, Explicit, Helen Scott, Lotta Creed, Tony W. Tiana, Willard Gerdes, ont aussi couru.
7ème course, six furlongs. — 1er Golden Egg, 100, Turner, straight \$3.40, place \$9.60, show \$3.50; 2e Raleigh, P. D. 112, Davenport, place \$8.50, show \$3.70. Temps, 1:13.5. Goose, show \$3.00; 3e Love Not, 104, Goose, show \$3.00. Temps, 1:13.5. Beau Brunnel, Louis Reil, Granite, ont aussi couru.

Latonia, Ky., 3. — Le principal événement d'aujourd'hui a été gagné par Stinger. V. Powers, le gagnant de la deuxième course, a rapporté \$279.30

Le programme du rugby aujourd'hui

Les joutes de rugby, les plus importantes de la journée d'aujourd'hui, seront les suivantes: Argos-Tigers, Queen's-Varsity, à Ottawa-Montreal. Si les Argonauts triomphent cet après-midi, le championnat interprovincial serait décidé et le championnat canadien serait décidé, plus à bonne heure que d'habitude. La joute locale entre les Ottawa et les Montréal crée beaucoup d'intérêt. Les équipes locales comptent sur une victoire certaine.

Voici la liste des parties qui seront les lignes du pays:
Union Intercollegiale: Senior — Queen's vs Varsity. McGill vs Ottawa College.
Union Interprovinciale: Senior — Argonauts vs Hamilton. Ottawa vs Montréal.
Internationale: Argos II vs Tigers II. Rough Riders vs Capitals.
Union d'Ontario: Senior — T.A.A.C. vs Bt Michael's. Argos vs Dundas.
Junior — Sarnia vs London.
Québec — Intermédiaire: Montréal II vs Westmount.
Junior — Westmount vs St-Lambert's.

Une décision de la Commission Nationale

Cincinnati, O., 3. — Si la résolution préparée par le président August Herrmann de la Commission Nationale est acceptée par cette association, il ne sera plus permis aux joueurs des ligues majeures de s'exhiber dans la bandeville ou d'agir comme correspondants pour les journaux pendant les séries mondiales.

M. Herrmann présentera sa résolution à la prochaine assemblée de la commission. Il prétend que la critique des joueurs par un joueur même est de nature à soulever des malentendus entre ces personnes.

Le "Canayen" Drouillard contre Billy Allen

Toronto, 3. — Billy Allen, d'Ottawa, et Patsy Drouillard, de Windsor, se battront en cette ville le 9 novembre courant pour le championnat canadien et la ceinture donnée par T. C. Flannigan. La rencontre sera de quatrième reprise. Une réunion des rédacteurs de sport à l'hôtel King Edward pour décider des conditions de la rencontre. Allen et Drouillard se battront à 132 livres. Drouillard est canadien-français et est âgé de 18 ans.

Un grand match International

IL AURA LIEU ENTRE LES UNIVERSITÉS ANGLAISE ET AMÉRICAINE EN JUIN 1912

New-York, 4. — On annonce que les universités Cambridge et Oxford d'Angleterre songent à former une équipe d'athlètes qui viendra concourir contre Yale et Harvard, dans un match international, l'été prochain. Des lettres du président Baker de Cambridge indiquent que l'intention des universitaires anglais est de venir à New-York de bonne heure en juin afin de pouvoir retourner à temps en Europe pour prendre part aux Jeux Olympiques à Stockholm.

Des recrues pour le Vancouver

Toronto, 4. — On assure que Billy Fitzgerald, du club Vancouver, qui est actuellement dans sa famille à St-Catharines, a été autorisé à engager Eddie Powers, Fred Stagg et George Kalls, du Toronto Lacrosse Club.

Un affront à Pierpont Morgan

ON REFUSE DE LUI VENDRE DEUX BILLETS POUR LA JOUTE YALE-HARVARD PARCE QU'IL AVAIT DÉCLARÉ QU'IL N'ASSISTERAIT PAS À LA JOUTE.

Boston, 4. — J. Pierpont Morgan, avait envoyé chaque année pour quatre dollars, prix de deux billets pour le match de football Harvard-Yale, mais le comité des jeux athlétiques de Harvard a refusé de lui en vendre deux parce que dans sa lettre le multi-millionnaire Morgan avait déclaré qu'il ne prendrait pas la peine d'assister lui-même à la partie. D'après les règlements de l'association, les deux billets devaient lui être refusés.

Il est probable cependant que cette décision sera reconsidérée et que les hôtes du richissime américain auront le plaisir d'assister à l'événement rencontre du 25 novembre entre les "Crimsois" et les "Bleus".

Une rencontre émouvante

TELE SERA CELLE DU MCGILL ET DU COLLEGE D'OTTAWA SUR LE TERRAIN DE CE DERNIER CET APRÈS-MIDI.

L'équipe de rugby du McGill joue contre celle du College d'Ottawa sur le terrain de ce dernier à Ottawa, cet après-midi. Depuis que les collégiens du Pore Stanton ont triomphé du Varsity de Toronto, et aux quel le McGill a infligé une défaite au McGill sur le terrain même des montrealais, les universitaires de cette ville ne sont pas trop certains de vaincre l'équipe du College d'Ottawa. Toutefois, les montrealais font leur mieux pour ne pas se laisser vaincre par l'équipe de ce collège. On peut s'attendre à une rencontre émouvante à l'Oval d'Ottawa cet après-midi.

L'état de Ridpath

Toronto, 4. — Le docteur Walter McKeown, qui soigne Bruce Ridpath, l'athlète bien connu, qui a été renversé par l'automobile de Colin Campbell jeudi soir, a déclaré hier soir qu'il ne pouvait se prononcer sur le cas de son patient. Les blessures que Ridpath a reçues au crâne sont très dangereuses, et l'état de faiblesse du blessé ne permet aucune opération.

Règlement de la question du Maroc

L'ALLEMAGNE RECONNAÎT A LA FRANCE LE DROIT D'ETABLIR UN PROTECTORAT ET EN RETOUR, ELLE OBTIENT 250,000 KILOMÈTRES CARRES AU CONGO.

Paris, 4. — L'accord intervenu entre la France et l'Allemagne, et publié hier officiellement, indique que l'Allemagne reconnaît à la France le droit d'établir un protectorat au Maroc et les deux pays s'engagent à faire ratifier cet entente par les puissances signataires du traité d'Algésiras.

En compensation, la France cède aux Allemands, près de 250,000 kilomètres carrés dans le nord du Congo français, touchant le Cameroun allemand.

Ce territoire possède à peu près un million d'habitants et son commerce annuel se chiffre à \$2,400,000.

La nouvelle ligne frontière ainsi établie va de la Baie Moudia à la rivière Sougla, et touche à Kandoko, puis, traversant le fleuve Congo, elle rejoint le lac Tchad en passant par les rivières Ubangui et Logone.

La France se réserve le droit de faire traverser le territoire allemand par ses chemins de fer, afin de relier les différentes parties de ses possessions en Afrique. Le règlement n'affecte pas le Togo, mais l'Allemagne cède ses "Ducks bill" qui s'étendent de la Logone au Chari.

Les deux puissances soumettront au tribunal de La Haye les litiges qui pourraient survenir dans la suite.

Au Maroc, la France s'engage à sauvegarder l'égalité économique, la liberté économique et la liberté du commerce en autant que déterminée par les traités antérieurs.

En ce qui concerne le territoire congolais cédé, la seule allusion aux droits commerciaux est une entente mutuelle pour garantir l'observation des droits et des obligations des compagnies concessionnaires.

Le ministre des Affaires Étrangères, en publiant le document ci-dessus, a lancé une déclaration par laquelle il exprime l'espoir que cette entente contentera tout le monde et apaisera la situation politique générale. On fait tout particulièrement remarquer que l'Angleterre n'a pas eu affaire dans les traités antérieurs.

Le texte du règlement final sera signé lundi matin à Berlin et à Paris.

On annonce que l'empereur a accepté la démission du Dr Von Ludequist, ministre des Colonies.

DU BEAU TEMPS !!

Le dimanche, 21 octobre, les expériences de l'aviateur Vaux ont été empêchées par des avaries à la machine.

Le dimanche 28 octobre, les expériences ont été empêchées par le mauvais temps.

L'aéroplane de M. Vaux est maintenant en excellente condition, et le gérant du Crédit Métropolitain est prêt à parier personnellement \$50 qu'il s'envolera (l'aéroplane, non pas le gérant) demain dimanche, 5 novembre, si le temps est propice.

Cela veut dire, s'il ne pleut pas, s'il ne neige pas et s'il ne vente pas trop fort. M. Vaux est fait de chair et d'os comme le commun des aviateurs. Il peut se casser le cou comme tout le monde en essayant de lutter contre les éléments, et avec une machine nouvelle il est peut-être plus exposé que plusieurs.

Tous ceux qui ont examiné la machine, maintenant qu'elle est pourvue de roues, la trouvent digne de figurer avec avantage après des meilleures. Ce n'est rien moins qu'un Blériot auquel on a mis trois paires d'ailes au lieu d'une, de manière à imiter plus parfaitement le corps de la "demoiselle".

Il faudra se porter en masse aux expériences de demain après-midi. Le temps du PLATEAU BON-AIR est généralement celui du reste de la ville; pour savoir si M. Vaux tentera de voler, l'on n'aura qu'à observer le soleil et les nuages. C'est peut-être la dernière occasion que l'on aura cette année d'assister à des expériences publiques d'aviation.

Bien entendu, pendant que l'on tiendra un oeil sur l'aéroplane, on pourra promener l'autre sur le PLATEAU BON-AIR. Les choses de l'air sont belles, mais il ne faut pas non plus oublier celles de la terre. C'est la terre qui produit les grandes fortunes et qui assure le plus promptement l'aisance à l'ouvrier.

Le PLATEAU BON-AIR, est situé dans le quartier Saint-Denis, celui des quartiers de Montréal où il s'est fait le plus de construction depuis dix ans.

Le PLATEAU BON-AIR est traversé dans toute sa longueur par la rue Iberville, une des grandes artères de l'Est, et dans toute sa largeur par la rue Bélanger, une des grandes artères du nord de Montréal.

Le PLATEAU BON-AIR, aux prix qui s'y vendent les lots, est la plus belle terre de l'île de Montréal pour la construction et la spéculation. Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR, prendre les tramways du Parc Lafontaine et de la rue Papineau et descendre à la rue Saint-Zotique. Un trottoir en bois va du tramway au Plateau et dans toutes les parties du Plateau. — Agents en permanence sur le terrain.

CREDIT METROPOLITAIN (limitée), 74 Rue Saint-Jacques

His Majesty's Theatre

LA COMPAGNIE D'OPERA DE MONTREAL

LUNDI, 6 NOVEMBRE. — Manon Lescault, de Puccini. — Mmes Ferrabini et Riviere; MM. Colombini, Nicoletti, Cerri, Strosoco.

MARDI, 7 NOVEMBRE. — Faust. — Mmes Adèle, Corne, Choiseul; MM. D'Alvi, Huberty, Bonafé, Wainman.

JEUDI, 9 NOVEMBRE. — Carmen. — Mmes Derynne, Puchon, Choiseul; MM. Colombini, Cargue, Allan, Strosoco, Wainman.

VENREDI, 10 NOVEMBRE. — Manon Lescault de Puccini, par la même troupe que lundi.

SAMEDI, 11 NOVEMBRE. — Faust. — Mmes Derynne, Corne, Choiseul; MM. D'Alvi, Huberty, Bonafé, Wainman.

SAMEDI APRES-MIDI, A 3 P. M. — Concert par l'orchestre de l'Opéra. Toutes les représentations du soir à 8.15. Prix des soirées: \$2.50 à \$10.00. Concert, \$1.00 à \$2.50. On peut maintenant se procurer des sièges pour toute la durée de la saison.

La semaine prochaine. — Le JONGLEUR DE NOTRE-DAME, WERTHER, FAUST.

CE SOIR

— A LA —

SALLE WINDSOR
Comtesse Tamara de Swirsky

Interprète de danses russes et pianiste.

SAMEDI SOIR, 4 NOVEMBRE A 8.30

Billets en vente à la Compagnie de Pianos Harteau Williams, 589 rue Ste-Catherine-Ouest.

On se servira du piano New Seal Williams. PRIX: \$2.00 \$1.00, 50c.

PROPRIETES A VENDRE PAR

P. O. COULOMBE
BÂTISSE LA "PATRIE"
Tel. Bell Est. 5241.

A VENDRE RUE CADIEUX, près de Rachel, 3 logements de 4 appartements. Loyers \$27.00 par an. \$1,500 comptant. Accepter \$4,000 comptant.

RUE ST-URBAIN près de FAIRMONT, 8 logements, façade en bois de 5 et 7 appartements. Vendra par \$6,200.

RUE ST-ANDRÉ, près de Roy, 3 logements. Prix \$4,600.

RUE ST-HUBERT, près de Roy, 3 logements. Construction de 4e classe en pierre et brique 7 et 2 appartements très modernes. Prix \$12,500.

RUE BERRI, près de Roy, 6 logements de 5 et 6 appartements rapportant de bons revenus. Vendra par \$12,000.

RUE LAVAL 12 logements, 2 magasins. Gain de rue, en brique solide, rapportant \$12.72 par an. Prix \$20,500, \$5,000 à \$4,000 comptant.

A VENDRE: RUE ROYER, près de Beauchemin, 18 logements, construction neuve. Vantant \$17,000. Payant rapportant \$1,900. Vendra par \$14,500, \$1,000 comptant. Accepter \$10,000 en échange.

A VENDRE: Outremont plusieurs cottages de \$7,000 à \$8,000 avec conditions faciles. Aussi plusieurs propriétés de deux ou 3 logements rapportant 10 pour cent.

Pour plus de renseignements s'adresser à P. O. COULOMBE, bâtisse la "Patrie".

PROVINCE DE QUEBEC, districts de Montréal, cour Supérieure No. 1980. Philémon Cousineau, procureur, avocat, de la ville de St-Léonard, district de Montréal, demandeur vs. Emile Théberge, défendeur, de la ville de St-Léonard, défendeur.

Attendu que le demandeur est créancier du défendeur en vertu des actes de transport suivants:

(a). — Transport, le 12 mars 1898, W. J. Pronk, N. P., par Ludger Cousineau et Edouard Gohier, d'une créance de \$250.00, en vertu d'un acte de vente du 25 juin 1895, A. Lévesque, N. P., par Ludger Cousineau et Edouard Gohier à Emile Théberge;

(b). — Transport de la dite créance, le 12 février 1908 J. T. Legault, N. P., par Dame Maria Gohier, épouse de Joseph William Blanchet, et dame Blanche Goyer, épouse de François Charles Laberge, toutes deux héritières de dame Marguerite St-Aubin, en vertu du testament de cette dernière en date du 4 décembre 1905, laquelle était héritière du dit Paul Gohier en vertu du testament de ce dernier en date du 25 juillet 1903, Lévesque, N. P., de Delle Aurora Gohier et Héraud Gohier;

(c). — Transport, le 27 février 1906, J. T. Legault, N. P., par Mlle Aurora Gohier, de Héraud Gohier, de tous ses droits et prétentions, dans la dite créance;

(d). — Transport, le 7 avril 1911, L. D. Clément, N. P., par Héraud Gohier à Philémon Cousineau, le présent demandeur, de tous ses droits et prétentions dans la dite créance.

Attendu que signification personnelle des dits transports ne peut être faite au défendeur, qui est absent de la province.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Montréal 27 octobre 1911.

Depuis P. WALSH, DÉPUTÉ PROTECTORAIRE, BASTIEN BERGERON, COUSINEAU ET FARMIN, Procureurs du demandeur.

L'Association des Citoyens

On attend avec beaucoup d'intérêt le résultat de l'élection des directeurs de l'Association des Citoyens. Le nom de M. Charles Chaput est mentionné comme celui du président probable. Parmi les vice-présidents en perspective, on cite MM. Arthur Boyer, Peter Lyall et Charles R. Hosmer. M. James Morgan sera trésorier pendant une année encore, et M. B. Montant secrétaire de l'exécutif.

LA GUERRE

A propos de la guerre italo-turque, "Les Anales" publient un intéressant article de Jules Claretie sur le Courage et la Peur devant l'ennemi: de très intéressants souvenirs du colonel Montmollin, de nombreux documents illustrés sur la Tripolitaine, recommandant dans le même numéro: la critique littéraire d'Henri Lavedan; de curieuses "pages oubliées" du poète Segrais, qui ont été fêter dans son pays natal; la suite des piquants souvenirs de théâtre de l'imprimeur Schumann; un important fragment du "Molire" de Maurice Donnay, sans parler des rubriques, toujours si riches, de Max de Nansouty, d'Yvon Sarray, du Bonhomme Chrysale, etc.

On s'abonne aux bureaux des "Anales": 51, rue Saint-Georges, Paris, et dans tous les bureaux de poste: 10 francs par an (étranger: 15 francs). Le numéro: 25 centimes.

LE TROU ET LA CHEVILLE

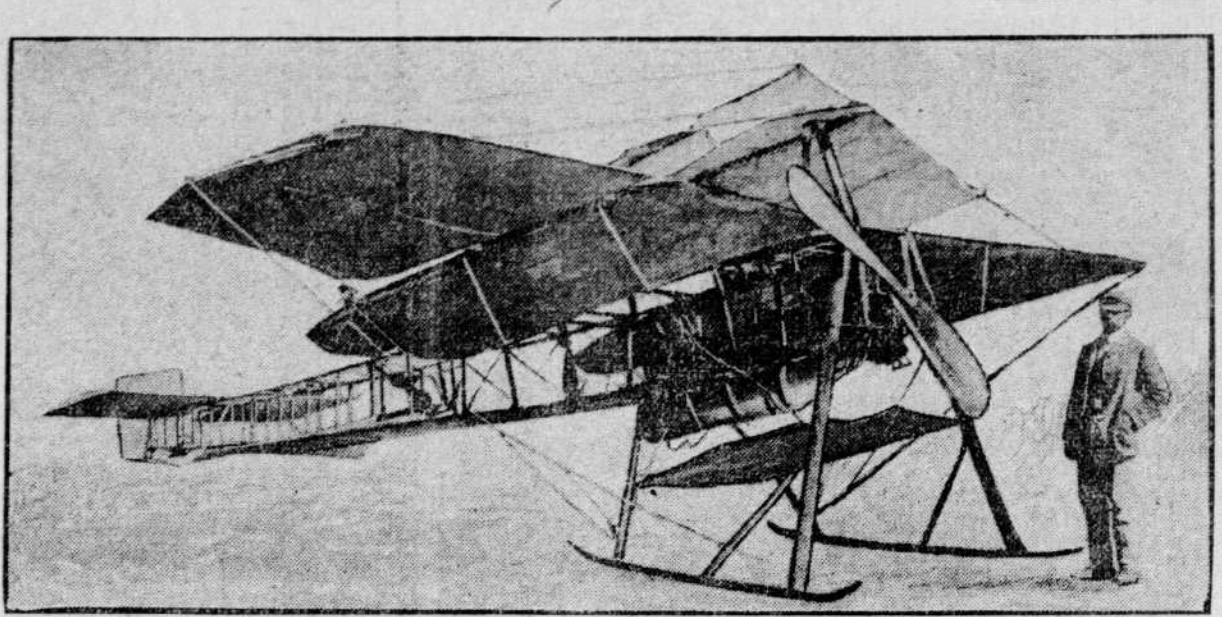
M. Fénélant (au conducteur de tramway). — Pourquoi n'avez-vous pas mis un col propre, ce matin?

Le conducteur. — C'est parce que votre trou se n'a pas encore envoyé mon blanchissage, cette semaine. Bites-lui donc que si ce retard se répète, je me ferai blanchir ailleurs.

ON DEMANDE DU BEAU TEMPS

Plateau Bon-Air

DU BEAU TEMPS !!



Le dimanche, 21 octobre, les expériences de l'aviateur Vaux ont été empêchées par des avaries à la machine.

Le dimanche 28 octobre, les expériences ont été empêchées par le mauvais temps.

L'aéroplane de M. Vaux est maintenant en excellente condition, et le gérant du Crédit Métropolitain est prêt à parier personnellement \$50 qu'il s'envolera (l'aéroplane, non pas le gérant) demain dimanche, 5 novembre, si le temps est propice.

Cela veut dire, s'il ne pleut pas, s'il ne neige pas et s'il ne vente pas trop fort. M. Vaux est fait de chair et d'os comme le commun des aviateurs. Il peut se casser le cou comme tout le monde en essayant de lutter contre les éléments, et avec une machine nouvelle il est peut-être plus exposé que plusieurs.

Tous ceux qui ont examiné la machine, maintenant qu'elle est pourvue de roues, la trouvent digne de figurer avec avantage après des meilleures. Ce n'est rien moins qu'un Blériot auquel on a mis trois paires d'ailes au lieu d'une, de manière à imiter plus parfaitement le corps de la "demoiselle".

Il faudra se porter en masse aux expériences de demain après-midi. Le temps du PLATEAU BON-AIR est généralement celui du reste de la ville; pour savoir si M. Vaux tentera de voler, l'on n'aura qu'à observer le soleil et les nuages. C'est peut-être la dernière occasion que l'on aura cette année d'assister à des expériences publiques d'aviation.

Bien entendu, pendant que l'on tiendra un oeil sur l'aéroplane, on pourra promener l'autre sur le PLATEAU BON-AIR. Les choses de l'air sont belles, mais il ne faut pas non plus oublier celles de la terre. C'est la terre qui produit les grandes fortunes et qui assure le plus promptement l'aisance à l'ouvrier.

Le PLATEAU BON-AIR, est situé dans le quartier Saint-Denis, celui des quartiers de Montréal où il s'est fait le plus de construction depuis dix ans.

Le PLATEAU BON-AIR est traversé dans toute sa longueur par la rue Iberville, une des grandes artères de l'Est, et dans toute sa largeur par la rue Bélanger, une des grandes artères du nord de Montréal.

Le PLATEAU BON-AIR, aux prix qui s'y vendent les lots, est la plus belle terre de l'île de Montréal pour la construction et la spéculation. Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR, prendre les tramways du Parc Lafontaine et de la rue Papineau et descendre à la rue Saint-Zotique. Un trottoir en bois va du tramway au Plateau et dans toutes les parties du Plateau. — Agents en permanence sur le terrain.

Le PLATEAU BON-AIR, est situé dans le quartier Saint-Denis, celui des quartiers de Montréal où il s'est fait le plus de construction depuis dix ans.

Le PLATEAU BON-AIR est traversé dans toute sa longueur par la rue Iberville, une des grandes artères de l'Est, et dans toute sa largeur par la rue Bélanger, une des grandes artères du nord de Montréal.

Le PLATEAU BON-AIR, aux prix qui s'y vendent les lots, est la plus belle terre de l'île de Montréal pour la construction et la spéculation. Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR, prendre les tramways du Parc Lafontaine et de la rue Papineau et descendre à la rue Saint-Zotique. Un trottoir en bois va du tramway au Plateau et dans toutes les parties du Plateau. — Agents en permanence sur le terrain.

Le PLATEAU BON-AIR, est situé dans le quartier Saint-Denis, celui des quartiers de Montréal où il s'est fait le plus de construction depuis dix ans.

Le PLATEAU BON-AIR est traversé dans toute sa longueur par la rue Iberville, une des grandes artères de l'Est, et dans toute sa largeur par la rue Bélanger, une des grandes artères du nord de Montréal.

Le PLATEAU BON-AIR, aux prix qui s'y vendent les lots, est la plus belle terre de l'île de Montréal pour la construction et la spéculation. Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR, prendre les tramways du Parc Lafontaine et de la rue Papineau et descendre à la rue Saint-Zotique. Un trottoir en bois va du tramway au Plateau et dans toutes les parties du Plateau. — Agents en permanence sur le terrain.

Le PLATEAU BON-AIR, est situé dans le quartier Saint-Denis, celui des quartiers de Montréal où il s'est fait le plus de construction depuis dix ans.

Le PLATEAU BON-AIR est traversé dans toute sa longueur par la rue Iberville, une des grandes artères de l'Est, et dans toute sa largeur par la rue Bélanger, une des grandes artères du nord de Montréal.

Le PLATEAU BON-AIR, aux prix qui s'y vendent les lots, est la plus belle terre de l'île de Montréal pour la construction et la spéculation. Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR, prendre les tramways du Parc Lafontaine et de la rue Papineau et descendre à la rue Saint-Zotique. Un trottoir en bois va du tramway au Plateau et dans toutes les parties du Plateau. — Agents en permanence sur le terrain.

Le PLATEAU BON-AIR, est situé dans le quartier Saint-Denis, celui des quartiers de Montréal où il s'est fait le plus de construction depuis dix ans.

Le PLATEAU BON-AIR est traversé dans toute sa longueur par la rue Iberville, une des grandes artères de l'Est, et dans toute sa largeur par la rue Bélanger, une des grandes artères du nord de Montréal.

Le PLATEAU BON-AIR, aux prix qui s'y vendent les lots, est la plus belle terre de l'île de Montréal pour la construction et la spéculation. Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR, prendre les tramways du Parc Lafontaine et de la rue Papineau et descendre à la rue Saint-Zotique. Un trottoir en bois va du tramway au Plateau et dans toutes les parties du Plateau. — Agents en permanence sur le terrain.

Le PLATEAU BON-AIR, est situé dans le quartier Saint-Denis, celui des quartiers de Montréal où il s'est fait le plus de construction depuis dix ans.

Le PLATEAU BON-AIR est traversé dans toute sa longueur par la rue Iberville, une des grandes artères de l'Est, et dans toute sa largeur par la rue Bélanger, une des grandes artères du nord de Montréal.

Le PLATEAU BON-AIR, aux prix qui s'y vendent les lots, est la plus belle terre de l'île de Montréal pour la construction et la spéculation. Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR, prendre les tramways du Parc Lafontaine et de la rue Papineau et descendre à la rue Saint-Zotique. Un trottoir en bois va du tramway au Plateau et dans toutes les parties du Plateau. — Agents en permanence sur le terrain.

Le PLATEAU BON-AIR, est situé dans le quartier Saint-Denis, celui des quartiers de Montréal où il s'est fait le plus de construction depuis dix ans.

Le PLATEAU BON-AIR est traversé dans toute sa longueur par la rue Iberville, une des grandes artères de l'Est, et dans toute sa largeur par la rue Bélanger, une des grandes artères du nord de Montréal.

Le PLATEAU BON-AIR, aux prix qui s'y vendent les lots, est la plus belle terre de l'île de Montréal pour la construction et la spéculation. Pour se rendre au PLATEAU BON-AIR, prendre les tramways du Parc Lafontaine et de la rue Papineau et descendre à la rue Saint-Zotique. Un trottoir en bois va du tramway au Plateau et dans toutes les parties du Plateau. — Agents en permanence sur le terrain.

COURROIES

TANNEES AU CHENE
GARANTIES. — Faites de matériaux
de première qualité.

D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

DIMANCHE, LE 5 NOVEMBRE
1911

XXIIe après la Pentecôte.
Lever du soleil: 6 h. 44; coucher du
soleil: 4 h. 43; lever de la lune: 4 h.
14 (s.); coucher de la lune: 5 h. 18
(m).

Premier quartier.
Lundi, 6 novembre 1911, 5e jour dans
l'octave de la Toussaint.

Lever du soleil: 6 h. 45; coucher du
soleil: 4 h. 41; lever de la lune: 4 h.
38 (s.); coucher de la lune: 6 h. 24
(m).

Pleine lune, le 6, à 10 h. 54 m. du ma-
tin.

La "Vérité" en Révision

Nous avons annoncé hier que les
propriétaires de la "Vérité", en
appelant de la décision de M. le
Juge Weir qui les a condamnés à
\$1,000 de dommages-intérêts en
vers M. Rodolphe Girard. Une er-
reur de rédaction laissait enten-
dre que la "Vérité" aurait insinué
que M. Girard avait des affinités
avec les loges maçonniques. Or
c'est précisément l'interpréta-
tion que conteste la "Vérité".

Nos confrères ont assez à faire
avec les tribunaux sans que nous
les jugions nous-mêmes, et nous
nous empressons de rectifier cette
erreur.

S. G. Mgr Langevin

L'Assomption, 4. — Monseigneur
Langevin nous accorde jeudi, l'ins-
tinct honneur de sa visite.

Il descendra d'abord au collège où
réception lui fut faite par les autori-
tés, les professeurs, et les élèves.

Comme toujours, le sympathique ar-
chevêque de Saint-Basile donna à la
jeunesse de salutaires leçons de travail
et d'énergie.

Après le dîner Sa Grandeur visita
nos différentes communautés religieu-
ses.

La contestation dans Deux-Montagnes

Sainte-Christine, 4. — On a plai-
dé, hier après-midi, les objections pré-
liminaires dans la contestation de l'é-
lection de M. Ethier. Mre Taschereau
représentait M. Ethier et Mre M. G. L.
gnaud et Saint-Germain, le pétition-
naire Bouteux. Le principal fait allé-
gué par la défense est que la copie de
la pétition signifiée à M. Ethier était
entachée d'irrégularités qui la rendent
sans valeur. Cette copie n'était certi-
fiée que sur l'affidavit qui l'accompa-
gnait, et la défense prétend qu'elle au-
rait dû être aussi certifiée au bas de
la pétition. Jugement sera rendu plus
tard sur ce point. Le juge Robitoux
présidait le tribunal.

Un banquet à l'hon. M. Pelletier

(Spécial au "Devoir")

Québec, 4. — Hier soir au Château
Frontenac, à un lieu une réunion des
conservateurs de Québec, dans le but d'or-
ganiser un grand banquet en l'honneur
de l'hon. L. P. Pelletier. Plus de 150
personnes assistaient à cette réunion et
plusieurs comités, ont été formés pour
s'occuper de l'organisation.

La délégation rencontrera aujour-
d'hui le ministre des postes pour lui of-
frir le banquet proposé. La date en sera
fixée dès qu'ils aura accepté.

M. W. Leonard à Québec

Québec, 4. — M. W. Leonard, le nou-
veau président de Transcontinental est
arrivé à Québec hier, en compagnie de
M. Gordon Grant, ingénieur en chef
pour faire l'inspection de la ligne dans
le district de Québec.

Double malheur

M. Jean Hudon, tailleur, a eu le
malheur de perdre à six heures d'inter-
valle, son enfant et sa femme.

Nous lui offrons nos plus sincères
sympathies.

La comtesse Thamar de Swirsky

CE SOIR A LA SALLE WINDSOR

Ce n'est pas le 4 décembre, comme
le disait l'annonce publiée hier dans
notre journal, mais, ce soir, 4 novembre,
à 8 h. 30, que la comtesse Thamar
de Swirsky exécutera des danses
de son pays à la salle Windsor. Les
amateurs de l'art chorégraphique peu-
vent se procurer des billets aux maga-
sins de la Cie de Saint-Henri, Wil-
liams, 589 rue St-Catherine Ouest et
au dépôt de journaux de l'hôtel Win-
sor. Les prix des sièges sont de \$2.00,
\$1.00 et 50c.

Le piano dont on se servira est le
New Scale Williams.

Cours de diction français au Monument National

2me LEÇON

Dimanche, le 5 novembre, à 4 heures,
M. Joseph Dumais donnera la deuxiè-
me leçon de son cours. Sujet: Étude
des voyelles; comment corriger les dé-
fauts de prononciation. Cette leçon sera
suivie d'une courte conférence sur la
poésie. Les élèves sont priés de se ren-
dre vers 3 heures 45, pour l'inscription,
salle No 6. Nous rappelons au public
que ce cours, pour les deux sexes, est
absolument gratuit. Aucun dépôt n'est
exigé des élèves. Les simples auditeurs
sont aussi les bienvenus.

Fileur demandé

Un bon fileur trouvera
de l'emploi en s'adres-
sant au Devoir, 71a rue
Saint-Jacques.

LE FEU A ÉTÉ MIS PAR UN ENFANT DE CHOEUR

Accidentellement, un garçonnet laisse tomber un charbon
enflammé et cause la perte de l'église St-Irénée

L'enquête tenue hier, par le com-
missaire Latulippe, au sujet de
l'incendie qui a détruit l'église St-
Irénée, a révélé que le feu avait
été allumé accidentellement par un
enfant de chœur.

Le thuriféraire, un garçonnet de
11 ans, laissa tomber à l'endroit
même où le feu s'est déclaré un
morceau de charbon enflammé
qu'il devait mettre dans l'encen-
soir. Deux de ses petits compa-
gnons confirmèrent ces faits.

M. l'abbé Deschênes, l'un des
premiers témoins appelés fut cha-
leureusement félicité par le com-
missaire pour sa belle conduite au
cours de l'incendie. M. l'abbé fit
le récit de ce qu'il avait vu, puis
il termina en faisant une impor-
tante suggestion.

"L'on devrait, dit-il, installer
dans toutes les églises, le système
des portes s'ouvrant des deux côtés.
Les portes que nous avons
actuellement ne s'ouvrent pas as-
sez promptement et dans un cas
de panique, cela serait funeste."

M. le chef Tremblay fut ensui-
te interrogé.

Le chef déclare qu'il est arrivé
15 minutes après la première alar-
me.

UNE INJONCTION PERMANENTE

C'est ce que demande maintenant la Compagnie des Tram-
ways contre le Bureau de Conciliation

La "Montreal Street Railway
Co." a déposé hier, en Cour Su-
périeure une requête par laquelle
elle demande un bref d'injonction
permanente contre le bureau de
conciliation nommé par le mini-
stre du Travail pour régler les dif-
ficultés qu'on dit exister entre elle
et plusieurs de ses anciens employé-
sés. La compagnie a déjà ob-
tenu une injonction temporaire.

L'argument principal de la com-
pagnie est la négation de la consti-
tutionnalité de la loi dite des "In-
dustrial Disputes", en vertu de la-
quelle l'ancien ministre du Tra-
vail, M. Mackenzie King, avait
nommé le bureau de conciliation.
Elle prétend qu'en adoptant cette
loi, le parlement avait outrepassé
les droits que lui confère l'Acte

me. Les flammes perçaient la toi-
ture, ce qui est un moment.

La pression de 70 livres est une
pression raisonnable, mais le chef
déclare qu'elle n'est pas suffisante
pour alimenter une de ses pom-
pes, sur laquelle on peut à peine
brancher 2 jets d'eau. Les bor-
nes-fontaines de la rue Delisle sont
alimentées par un tuyau de 4 pou-
ces; il est impossible qu'une pompe
de 1000 gallons puisse l'alimen-
ter sur ces tuyaux.

A Montréal, au coin des rues
Windsor et St-Jacques, il y a 155
livres de pression.

Les matériaux employés à la
construction de l'église St-Irénée
étaient tout ce qu'il y a de plus
inflammable. Le chef suggère que
l'on établisse dans toutes les églises
des prises d'eau qui montent
jusqu'aux voûtes pourraient inon-
der les églises, les voûtes surtout,
car fait à remarquer dans l'im-
mense vaisseau que représente l'in-
térieur d'une église les flammes
sont toujours attirées vers la voûte
et les pompiers sont impuis-
sants pour attaquer le feu à de
semblables hauteurs. Le mieux
serait-encore, ajoute le chef, d'a-
voir des églises à l'épreuve du feu.

Le doyen Moysie prend ensuite
la parole. Il dit que le gouverne-
ment provincial s'est beaucoup in-
téressé à la cause de l'éducation,
en augmentant les subsides aux
maisons d'éducation, principale-
ment aux écoles de campagne, la
base de toute instruction, en amé-
liorant la situation pécuniaire des
instituteurs et institutrices, enfin
en créant des écoles techniques et
des écoles des Hautes Etudes com-
merciales.

Puis au milieu d'applaudisse-
ments prolongés, le doyen remet
au premier ministre le parchemin
sur lequel est inscrit le grade du
nouveau docteur en droit.

Après avoir remercié le doyen
et pour l'honneur qu'on lui fai-
sait et pour l'occasion qui lui était
donnée de rendre visite à l'Uni-
versité McGill, le premier mini-
stre fit brièvement l'historique de
cette institution dont la province
est fière à juste titre.

M. Gouin aborde ensuite la ques-
tion de l'éducation.

"Dans tous les services publics
que j'ai pu rendre, je n'ai jamais
éprouvé plus vive satisfaction que
dans mes efforts pour faire pro-
gresser la cause de l'éducation.
Car l'instruction est le principe
fondamental d'une nation; c'est
sa plus grande richesse et c'est elle
qui paye les plus forts dividendes."

"Et c'est cette appréciation des
responsabilités qui nous incombent
de promouvoir la diffusion de l'in-

struction en aidant à l'éducation de
la jeunesse, qui m'a poussé, à mon
arrivée au pouvoir en 1905, à an-
noncer parmi les plus importants
mesures du programme de mon
gouvernement: "le développement
de l'éducation primaire, l'établisse-
ment de nouvelles Ecoles Nor-
males, le paiement de salaires plus
élevés aux instituteurs et institu-
trices par les commissions scolas-
tiques, la création d'Ecoles Techni-
ques, la création d'une école de
Hautes Etudes commerciales et le
développement des connaissances
agricoles." Nous avons travaillé
à accomplir ces réformes. Pour
nous permettre d'exécuter notre
programme éducatif, la Législa-
ture a voté chaque année, de-
puis six ans, une contribution de
plus en plus forte à l'Instruction
publique, de sorte qu'aujourd'hui
cette contribution s'élève à plus de
\$1,150,000 alors qu'elle n'était que
de \$453,460 en 1905 date à laquelle
le gouvernement actuel arriva au
pouvoir.

"Votre approbation de l'inté-
rêt que je porte au grand problè-
me de l'éducation n'en est que
plus appréciée parce que vous n'y
êtes pas directement intéressés; en
effet, sur les \$670,000 additionnels
attribués dernièrement aux institu-
tions d'éducation de cette pro-
vince, McGill n'a jamais reçu ni
n'a jamais demandé un sou.

"Sans l'instruction élémentaire,
naturellement, il n'y aurait au-
cune fondation sur laquelle on pût
élever la superstructure d'éduca-
tion universitaire et si des salaires
de cent dollars par année sont pa-
yés aux instituteurs et institutrices
de nos écoles élémentaires on ne
peut raisonnablement que s'atten-
dre à ce que ces écoles reçoivent
le surplus de contribution que le
gouvernement peut allouer en
faveur de l'éducation."

Le nouveau docteur en droit
termine en déclarant que le gou-
vernement reconnaît ce que l'U-
niversité a fait pour la cause de
l'instruction supérieure. "Il dit
un bon mot aux étudiants puis il
formule des vœux de succès pour
l'Université et pour ceux qui sont
attachés à cette institution."

Quelques remarques du Prof.
Dale sur l'éducation, termineront
cette cérémonie.

Dans la soirée, sir Lomer Gouin
et ses collègues furent les hôtes des
professeurs de l'Université à un
dîner privé donné en leur honneur
au Mount Royal Club, sous la pré-
sidence de M. George E. Drum-
mond.

Le feu détruit des cabanes à chaloupes, des yachts, une
boulangerie et deux ateliers

Un incendie qui a éclaté à 6 heures
30 hier soir, à Lachine, a détruit vingt
yachts à gazoline, deux cabanes à cha-
loupes, un atelier de charbon, une bou-
langerie et une petite fabrique. Le feu
a pris naissance dans la cabane à cha-
loupes de Léandre Douillet, vis-à-vis
le bureau de poste. Les yachts à gazoli-
ne détruits s'y trouvaient en entrepôt
pour l'hiver. Les flammes avaient
fait des progrès considérables avant
qu'on s'en aperçut et quand le chef
Robert arriva avec ses pompiers, la
cabane toute entière était un brasier.

Le vent soufflait du lac et pendant
un temps on craignit que l'incendie
n'atteigne le bureau de poste et les
maisons voisines, de l'autre côté de la
rue Saint-Joseph.

L'atelier du charbon A. Miron et la
fabrique de la "Pinder Chemical Com-
pany", situés près de la cabane à cha-
loupes devinrent bientôt la proie des
flammes qui sautèrent ensuite par-des-

sous un passage large de 15 pieds à la
boulangerie de M. P. H. McCormick,
qui fut aussi détruite. Le toit de la
maison privée de M. McCormick prit
feu, mais on parvint à éteindre les
flammes.

Le chef Robert s'est brûlé à la fi-
gure et aux mains, le pompier Brisson
s'est blessé en tombant d'une échelle.

On a demandé de l'aide à Montréal
qui a envoyé une pompe et un fourgon
à boyaux.

M. Douillet ne sait pas quelle peut
être la cause de l'incendie, mais il est
porté à croire que le feu a pu être mis
par des gens qui ont l'habitude de va-
gabonder dans les environs.

Les pertes sont les suivantes: yachts
à gazoline, \$7,000; cabanes à chalou-
pes de M. Douillet, \$5,000; boulange-
rie McCormick, \$3,000; A. Miron, \$2,
000; compagnie Pinder, \$500; la com-
pagnie de l'Académie de Lachine perd
un yacht évalué à \$1,000 qui était
dans l'édifice de la Compagnie Pinder.

GRAVE INCENDIE A LACHINE

Le feu détruit des cabanes à chaloupes, des yachts, une
boulangerie et deux ateliers

Des halles modernes

L'ÉCHEVIN WARD VOUDRAIT
VOIR DES MARCHÉS NEUFS
CONSTRUITS PRES DES GARES.

L'échevin Ward voudrait changer
nos vieux marchés d'aujourd'hui par
des halles modernes situées près des
gares de chemin de fer. Ainsi, dit-il,
on ne verrait plus dans les rues ces
processions de voitures chargées de pro-
visions.

L'échevin Ward voudrait aussi voir
disparaître les états de bouchers qu'on
trouve de nos jours dans les plus belles
rues. Il croit qu'avec des marchés près
des gares, les bouchers prendraient
l'habitude de s'y grouper.

L'échevin Ward est aussi d'avis
qu'on achète toujours en trop petite
quantité ce qui fait que les provisions
coûtent plus cher. Avec des grands ma-
rchés, on achèterait de préférence en
grandes quantités et à un prix moins
élevé.

Nous ne doutons pas que M. du
Roi, qui a déjà traité de main de maître
des sujets très difficiles, s'acquittera
brillamment de la tâche qui lui est dé-
volue.

Les cours du lundi s'ouvriront le
lundi 13 novembre. Le sujet en sera:
Une histoire de la littérature française,
illustrée par des études de textes des
meilleurs écrivains et accompagnés de
travaux pratiques.

Les cours de littérature de Laval ne
manqueront donc pas d'intérêt cette
année, et seront sans doute très suivis.

Conférences de Laval

Les conférences publiques de M. du
Roi, professeur de littérature fran-
çaise à Laval, reprendront le mercre-
di, 8 novembre. Le sujet de ces confé-
rences sera extrêmement intéressant.
M. du Roi nous parlera de "L'U-
niversité de la chaire et la Société
française".

Comme les années précédentes, tous
ceux qui aiment les soirées intéressan-
tes et intellectuelles se feront un de-
voir d'y assister.

Conférences de Laval

Les conférences publiques de M. du
Roi, professeur de littérature fran-
çaise à Laval, reprendront le mercre-
di, 8 novembre. Le sujet de ces confé-
rences sera extrêmement intéressant.
M. du Roi nous parlera de "L'U-
niversité de la chaire et la Société
française".

Comme les années précédentes, tous
ceux qui aiment les soirées intéressan-
tes et intellectuelles se feront un de-
voir d'y assister.

Conférences de Laval

Les conférences publiques de M. du
Roi, professeur de littérature fran-
çaise à Laval, reprendront le mercre-
di, 8 novembre. Le sujet de ces confé-
rences sera extrêmement intéressant.
M. du Roi nous parlera de "L'U-
niversité de la chaire et la Société
française".

Comme les années précédentes, tous
ceux qui aiment les soirées intéressan-
tes et intellectuelles se feront un de-
voir d'y assister.

Conférences de Laval

Les conférences publiques de M. du
Roi, professeur de littérature fran-
çaise à Laval, reprendront le mercre-
di, 8 novembre. Le sujet de ces confé-
rences sera extrêmement intéressant.
M. du Roi nous parlera de "L'U-
niversité de la chaire et la Société
française".

Comme les années précédentes, tous
ceux qui aiment les soirées intéressan-
tes et intellectuelles se feront un de-
voir d'y assister.

Conférences de Laval

Les conférences publiques de M. du
Roi, professeur de littérature fran-
çaise à Laval, reprendront le mercre-
di, 8 novembre. Le sujet de ces confé-
rences sera extrêmement intéressant.
M. du Roi nous parlera de "L'U-
niversité de la chaire et la Société
française".

Comme les années précédentes, tous
ceux qui aiment les soirées intéressan-
tes et intellectuelles se feront un de-
voir d'y assister.

Conférences de Laval

Les conférences publiques de M. du
Roi, professeur de littérature fran-
çaise à Laval, reprendront le mercre-
di, 8 novembre. Le sujet de ces confé-
rences sera extrêmement intéressant.
M. du Roi nous parlera de "L'U-
niversité de la chaire et la Société
française".

Comme les années précédentes, tous
ceux qui aiment les soirées intéressan-
tes et intellectuelles se feront un de-
voir d'y assister.

Conférences de Laval

Les conférences publiques de M. du
Roi, professeur de littérature fran-
çaise à Laval, reprendront le mercre-
di, 8 novembre. Le sujet de ces confé-
rences sera extrêmement intéressant.
M. du Roi nous parlera de "L'U-
niversité de la chaire et la Société
française".

Comme les années précédentes, tous
ceux qui aiment les soirées intéressan-
tes et intellectuelles se feront un de-
voir d'y assister.

Conférences de Laval

Les conférences publiques de M. du
Roi, professeur de littérature fran-
çaise à Laval, reprendront le mercre-
di, 8 novembre. Le sujet de ces confé-
rences sera extrêmement intéressant.
M. du Roi nous parlera de "L'U-
niversité de la chaire et la Société
française".

Comme les années précédentes, tous
ceux qui aiment les soirées intéressan-
tes et intellectuelles se feront un de-
voir d'y assister.

Conférences de Laval

Les conférences publiques de M. du
Roi, professeur de littérature fran-
çaise à Laval, reprendront le mercre-
di, 8 novembre. Le sujet de ces confé-
rences sera extrêmement intéressant.
M. du Roi nous parlera de "L'U-
niversité de la chaire et la Société
française".

Comme les années précédentes, tous
ceux qui aiment les soirées intéressan-
tes et intellectuelles se feront un de-
voir d'y assister.

Conférences de Laval

M. Gouin reçoit le grade de Docteur en Droit

Le Premier Ministre de la Province de Québec honoré par
l'Université McGill

Le premier ministre de la pro-
vince, sir Lomer Gouin, a reçu,
hier l'après-midi, au collège Royal
Victoria, le grade de docteur en
droit de l'Université McGill.

Tous les professeurs, quelques
étudiants et étudiants étaient pré-
sents à la cérémonie ainsi que le
doyen Moysie, le Dr Peterson, le
prof. Dale, l'hon. Juge Davidson,
les hon. Jérémie Décarie et Mac-
kenzie, le maire Guerin, le Dr Sin-
clair, du Collège Macdonald, Mlle
Harbitt, M. E. B. Greenshields,
J. W. Ross, W. M. Birks, S. Lé-
tourneau, O. Gladu, A. L. Massi-
cotte, etc.

Le Dr Peterson après avoir rap-
pelé les noms des hommes distin-
gués qui ont reçu de l'Université
McGill, le titre de docteur en
droit, annonça que le douze dé-
cembre prochain, le grade de doc-
teur en droit sera conféré au duc
de Connaught.

L'orateur parle ensuite de ce
que M. Gouin a fait pour la cause
de l'enseignement dans notre pro-
vince.

Le doyen Moysie prend ensuite
la parole. Il dit que le gouverne-
ment provincial s'est beaucoup in-
téressé à la cause de l'éducation,
en augmentant les subsides aux
maisons d'éducation, principale-
ment aux écoles de campagne, la
base de toute instruction, en amé-
liorant la situation pécuniaire des
instituteurs et institutrices, enfin
en créant des écoles techniques et
des écoles des Hautes Etudes com-
merciales.

Puis au milieu d'applaudisse-
ments prolongés, le doyen remet
au premier ministre le parchemin
sur lequel est inscrit le grade du
nouveau docteur en droit.

Après avoir remercié le doyen
et pour l'honneur qu'on lui fai-
sait et pour l'occasion qui lui était
donnée de rendre visite à l'Uni-
versité McGill, le premier mini-
stre fit brièvement l'historique de
cette institution dont la province
est fière à juste titre.

M. Gouin aborde ensuite la ques-
tion de l'éducation.

"Dans tous les services publics
que j'ai pu rendre, je n'ai jamais
éprouvé plus vive satisfaction que
dans mes efforts pour faire pro-
gresser la cause de l'éducation.
Car l'instruction est le principe
fondamental d'une nation; c'est
sa plus grande richesse et c'est elle
qui paye les plus forts dividendes."

"Et c'est cette appréciation des
responsabilités qui nous incombent
de promouvoir la diffusion de l'in-

struction en aidant à l'éducation de
la jeunesse, qui m'a poussé, à mon
arrivée au pouvoir en 1905, à an-
noncer parmi les plus importants
mesures du programme de mon
gouvernement: "le développement
de l'éducation primaire, l'établisse-
ment de nouvelles Ecoles Nor-
males, le paiement de salaires plus
élevés aux instituteurs et institu-
trices par les commissions scolas-
tiques, la création d'Ecoles Techni-
ques, la création d'une école de
Hautes Etudes commerciales et le
développement des connaissances
agricoles." Nous avons travaillé
à accomplir ces réformes. Pour
nous permettre d'exécuter notre
programme éducatif, la Législa-
ture a voté chaque année, de-
puis six ans, une contribution de
plus en plus forte à l'Instruction
publique, de sorte qu'aujourd'hui
cette contribution s'élève à plus de
\$1,150,000 alors qu'elle n'était que
de \$453,460 en 1905 date à laquelle
le gouvernement actuel arriva au
pouvoir.

"Votre approbation de l'inté-
rêt que je porte au grand problè-
me de l'éducation n'en est que
plus appréciée parce que vous n'y
êtes pas directement intéressés; en
effet, sur les \$670,000 additionnels
attribués dernièrement aux institu-
tions d'éducation de cette pro-
vince, McGill n'a jamais reçu ni
n'a jamais demandé un sou.

"Sans l'instruction élémentaire,
naturellement, il n'y aurait au-
cune fondation sur laquelle on pût
élever la superstructure d'éduca-
tion universitaire et si des salaires
de cent dollars par année sont pa-
yés aux instituteurs et institutrices
de nos écoles élémentaires on ne
peut raisonnablement que s'atten-
dre à ce que ces écoles reçoivent
le surplus de contribution que le
gouvernement peut allouer en
faveur de l'éducation."

Le nouveau docteur en droit
termine en déclarant que le gou-
vernement reconnaît ce que l'U-
niversité a fait pour la cause de
l'instruction supérieure. "Il dit
un bon mot aux étudiants puis il
formule des vœux de succès pour
l'Université et pour ceux qui sont
attachés à cette institution."

Quelques remarques du Prof.
Dale sur l'éducation, termineront
cette cérémonie.

Dans la soirée, sir Lomer Gouin
et ses collègues furent les hôtes des
professeurs de l'Université à un
dîner privé donné en leur honneur
au Mount Royal Club, sous la pré-
sidence de M. George E. Drum-
mond.

Le feu détruit des cabanes à chaloupes, des yachts, une